



Udaf
Côte-d'Or

UNIS POUR LES FAMILLES

UNIS
POUR LES
FAMILLES



Union Départementale des Associations Familiales de Côte d'Or

**Représenter
et donner avis**

**Etre expert des réalités
de vie des familles**

**Animer le réseau
associatif**

**Porter des services
aux familles et aux
personnes vulnérables**

**Rapport
d'activité**

2023

Sommaire

Edito.....page 3

01

Les temps forts de l'année 2023.....page 4

02

Nos missions & chiffres clés 2023.....page 7

03

Porte-parole des familles.....page 9

Parentalité et Education
Prestations et droits des familles
Consommation, budget familial & vie quotidienne
Santé et protection sociale
Logement et environnement

04

Expert des réalités de vie des familles.....page 16

05

**Réseau de services aux familles
et aux personnes vulnérables.....page 17**

Accompagnement des vulnérabilités
Consommation et budget familial
Parentalité et éducation

06

Animateur associatif.....page 26

Animateur associatif
Communication
Membre du réseau

07

Prévisions d'actions 2024.....page 29

08

Annexes.....page 31

Mot de la Présidente

EDITO...



« L'année écoulée a été marquée par une série d'événements significatifs, soulignant l'engagement de notre Udaf envers des causes essentielles au regard des familles de notre Udaf, de notre département. Des initiatives allant de rencontres sur le coût de l'énergie ou de l'inclusion des enfants handicapés en milieu scolaire à des conférences-débats sur les violences sexuelles sur mineurs et sur le harcèlement scolaire, en passant par la mise en place d'actions de soutien à la parentalité telles que nos ateliers de parents et la poursuite des activités des Cercles de parents, dans le cadre des 1000 premiers jours de l'enfant, ont réuni plusieurs centaines de participants tout au long de l'année 2023.

Ensemble, dans un esprit de solidarité et de coopération, salariés, bénévoles, représentants familiaux, associations, partenaires, élus, nous consolidons nos liens et nos interactions pour accompagner les familles de Côte d'Or.

Cette approche collective et solidaire favorise un environnement familial et communautaire où chacun trouve soutien et épanouissement.

Dans le cadre de notre plan local de développement associatif, sept nouvelles associations familiales ont été accueillies avec succès, renforçant ainsi notre tissu associatif. Nous exprimons notre sincère gratitude envers ces nouvelles associations ainsi qu'envers celles qui nous accompagnent depuis longtemps dans notre mission.

Je tiens à exprimer mes plus vifs remerciements à l'ensemble des administrateurs pour leur soutien et leur précieuse contribution au bon fonctionnement de notre conseil d'administration.

De même, je souhaite témoigner ma reconnaissance à tous les chefs de service et salariés de notre Udaf pour leur engagement indispensable dans l'accomplissement de notre mission et l'accompagnement de nos bénéficiaires.

Enfin, je tiens à souligner que ce rapport d'activité annuel vise à rendre compte de l'ensemble des aboutissements obtenus par l'Udaf Côte d'Or tout au long de l'année écoulée, ainsi qu'à donner un aperçu des perspectives envisagées pour 2024.

Continuons ensemble à œuvrer pour un avenir où chaque individu trouve sa place et un soutien au sein de notre réseau d'associations et de services.

En perspective de 2024, alors que nous nous apprêtons à accueillir une nouvelle direction, nous espérons que cette transition marquera un renouveau et un dynamisme pour notre Udaf.

Nous sommes résolu à poursuivre notre mission au service de tous, en répondant à leurs besoins et en améliorant leur qualité de vie.

Je souhaite conclure en exprimant à nouveau ma gratitude à chacun pour votre engagement et votre soutien continu.



Françoise PLASSARD - Présidente

**UNIS
POUR LES
FAMILLES**



Les temps forts de l'année 2023

01

2023 en images



21 février 2023 : Rendez-vous thématique consacré à l'inclusion des enfants en situation de handicap en milieu scolaire



13 avril 2023 : Rencontre avec Véronique Baranska, Infirmière en promotion de la Santé, auteure et Sexologue



15 mai 2023 : Participation à la campagne « Journée internationale des familles »



Tout au long de l'année 2023 : Développement des Cercles de Parents - «100 premiers jours de l'enfant »

23 mars 2023 : Conférence-débat consacrée aux violences sexuelles sur mineurs



230 personnes ont assisté à la conférence-débat sur « les violences sexuelles sur mineurs : mieux repérer, mieux accueillir la parole, mieux prévenir, rôle de la justice »

2023 en images



Juin 2023 : L'Udaf 21 se lance sur Instagram. Un nouveau réseau pour suivre toute l'actualité de l'Udaf et des familles de Côte d'Or



2 juin 2023 : Plus de 50 participants à l'Assemblée Générale Udaf en présence Didier MARTIN, Député de la Côte d'Or, Fabien RUINET, Maire de Talant et Marion BALSON, Conseillère municipale de la ville de Dijon.

- Thématique : augmentation des prix de l'énergie grâce à l'intervention de Sandrine Eme, chargée de mission à l'Udaf de Bourgogne Franche-Comté.
- Focus sur les nouvelles associations adhérentes
- Remise de la Médaille du Mérite Familial à Colette BUISSON, ancienne présidente de l'Udaf et de l'Association des Mères Médaillées de Côte d'Or



23 mai 2023 : Rencontre entre les membres du Conseil des bénéficiaires du Service Mesures de Protection Judiciaire et la Présidente, Françoise PLASSARD



9 juin 2023 : Passage des Cercles de parents dans l'émission La maison des maternelles sur France 2

27 et 28 Avril 2023 : Participation du Service d'Information et de Soutien aux Tuteurs Familiaux au Salon des Seniors



Tout au long de l'année 2023 : Développement du Point Conseil Budget : service d'accompagnement et de suivi budgétaire

Vous conseiller et répondre à toutes vos questions de budget

Votre conseiller « Point conseil budget » est là pour répondre à vos questions d'argent, de banque, de budget, et trouver le bon sens, avec vous, les solutions lorsque vous traversez une situation financière difficile.

Dois-je m'engager ?

- Un lieu ouvert à tous, quel que soit votre revenu
- Un engagement à votre écoute
- Des conseils confidentiels, gratuits et personnalisés.

Demande de renseignements / prise de rendez-vous :

UDAF de la Côte-d'Or (21)
Point conseil budget (PCB) :
14 rue Michel,
21000 Dijon (07) 89 00 11
Du lundi au jeudi / de 9h à 18h

Contactez par Mail : pcb@udaf21.com ou par Tél. : 03 85 58 00 14

Mise en place de nouvelles permanences à Châtillon-sur-Seine, Montbard...



01

RAPPORT D'ACTIVITE 2023 // Les temps forts de l'année 2023



Rendez-vous des Assos
Echanges - Rencontres

Rencontre La Duchesse & Udaf 21
le 24 octobre 2023



Rendez-vous avec Adeline NONCIAUX, Créatrice de "La Duchesse" et "La Duchesse Kid", guides pour les futurs et jeunes parents faits par des mamans ! 100% local







Tout au long de l'année 2023 : Poursuite du Plan Local de Développement Associatif selon 2 axes : animer et prospecter :

- Rendez-vous des associations : Temps d'échanges avec les associations adhérentes à notre Udaf
- Développement de l'aide et du soutien opérationnel aux associations
- Rencontre avec des associations non adhérentes

8 décembre 2023 : Conférence-débat « Lutter contre le harcèlement scolaire » en présence d'Emmanuelle PIQUET, Psychopraticienne, Peggy SKOTAREK, Gendarme à la protection des familles 21 et Arnaud GALLAIS, co-fondateur de Mou'enfants



Tout au long de l'année 2023 : 4 ateliers parents thématiques réalisés en collaboration avec différentes communautés de communes et Relais

Au 31 Décembre 2023 : Adhésion de 7 nouvelles associations familiales : Entraid'Addict 21, ADMR Liernais, ADMR Laignes, l'association Le Cri, France AVC 21, Familles Protestantes d'Auxonne « la Hutte du Berger », l'association Atelier Médiation 3D et de 2 organismes associés : Binôme 21 et JALMAV Dijon



Merci pour les familles

En décembre, le mouvement familial célèbre ses bénévoles
#mercipourlesfamilles




Décembre 2023 : En décembre, l'Udaf a célébré tous les bénévoles impliqués dans le mouvement familial pour leur dire : « Merci pour les familles ! »

Tout au long de l'année 2023 : Mobilisation des équipes de l'Udaf pour assurer l'accompagnement des bénéficiaires



Nos missions & chiffres clés 2023

02

Institution engagée avec et pour les familles depuis 1945, l'Udaf de Côte d'Or, est l'expert des réalités de vie des familles. Reconnue d'intérêt général, elle est le porte-parole officiel des **144 759 familles Côte d'Oriennes** auprès des pouvoirs publics du département. Membre de l'Unaf, elle participe à la représentation de l'ensemble des 18 millions de familles qui vivent en France et contribue à leur représentation au niveau régional à travers l'Uraf Bourgogne-Franche-Comté.

4 missions pour améliorer la vie des familles

1

PORTE-PAROLE DES FAMILLES

L'Udaf de Côte d'Or intervient auprès des pouvoirs publics pour évaluer et co-construire les politiques en faveur des familles. Elle **représente et défend** les familles dans 76 organismes départementaux.



RENCONTRES AVEC LES POUVOIRS PUBLICS

Direction Départementale de l'Economie, de
l'Emploi, du Travail et des Solidarités
Agence Régional de Santé Conseil Départemental
CAF de Côte d'Or Députés Maires

qui ont donné lieu à 32 ateliers Parents
2 conférences-débats et 2 rendez-vous thématiques

76

REPRESENTATIONS dont 23 CCAS
(Centres Communaux d'Action Sociale)

5



COMMISSIONS DE TRAVAIL THEMATIQUES

Prestations et droits des familles
Parentalité et Education
Santé et protection sociale
Consommation et budget familial
Logement et environnement

2

EXPERT DE LEURS RÉALITÉS DE VIE

L'Udaf de Côte d'Or anime l'Observatoire des familles, en partenariat avec l'Uraf Bourgogne-Franche-Comté, des enquêtes sont menées auprès des familles pour **observer et décrypter** leurs attentes. Elle s'appuie sur son réseau d'associations locales et départementales, ses représentants familiaux et ses services qui font remonter les réalités du terrain. Au sein de l'Unaf, elle bénéficie d'une expertise nationale de la politique familiale et des réalités de vie des familles.



OBSERVATOIRE DE LA FAMILLE // ENQUETES & REALISATIONS 2023

Analyse de 2 Enquêtes : « Coût de l'énergie » & « Conciliation des temps : vie familiale et vie professionnelle »

Lancement de l'enquête : « Désir d'enfants »

Construction d'outils de suivi des différents publics accompagnés par les Udaf

3 RÉSEAU DE SERVICES AUX FAMILLES ET AUX PERSONNES VULNÉRABLES

02

L'Udaf de Côte d'Or accueille, informe et accompagne les familles et/ou les personnes en situation de vulnérabilité dans leur quotidien. Ce sont ainsi plusieurs services et actions qui leur sont proposés :

Accompagnement des vulnérabilités

1468

PERSONNES BENEFICIANT D'UNE MESURE DE PROTECTION JURIDIQAIRE DE L'UDAF

466

PERSONNES AIDEES au SERVICE D'INFORMATION ET DE SOUTIEN AUX TUTEURS FAMILIAUX

23

ENFANTS REPRESENTES dans le cadre du service ADMINISTRATEUR AD HOC

Parentalité & éducation

152

PARTICIPANTS aux ATELIERS PARENTS

80

BENEVOLES LIRE ET FAIRE LIRE

510

BENEFICIAIRES DE L'ACTION LIRE ET FAIRE LIRE

Consommation & budget familial

175

PERSONNES AIDEES au SERVICE D'INFORMATION ET DE SOUTIEN AU BUDGET FAMILIAL

86

DOSSIERS ETUDIÉS dans le cadre du MICRO-CREDIT

4 ANIMATEUR ASSOCIATIF

L'Udaf de Côte d'Or anime et soutient le réseau de 66 associations familiales adhérentes. Partout dans le département, ce maillage associatif permet aux familles de trouver des réponses à leurs besoins (parentalité, formation, santé, consommation...) et de s'engager pour les partager avec d'autres familles. Dans notre département, ce sont 4 308 familles qui adhèrent et bénéficient des services des associations familiales.



66

ASSOCIATIONS FAMILIALES ADHERENTES

4 308

FAMILLES ADHERENTES

3 781

HEURES DE BENEVOLAT





Porte-parole des familles

03

L'Udaf de Côte d'Or intervient auprès des pouvoirs publics pour évaluer et co-construire les politiques en faveur des familles. Elle représente et défend les familles dans 75 organismes départementaux.

PARENTALITE ET EDUCATION

Représentations

- **Commission d'agrément et d'adoption :**
Titulaire : Mme DUSSOL
Suppléante : Mme VERMOREL
- **Conseil de familles pupilles de l'Etat :**
Titulaire : Mme DUSSOL
Suppléante : Mme VERMOREL
4 réunions - 32h
- **Comité Départemental des Services aux Familles :**
Titulaire : La Présidente, Mme PLASSARD
Suppléant : M. GUILLAUME
Représentants des parents : Titulaires : Mme PERRIN, M. PARRIAUX - Suppléante : Mme MANZO
- **Conseil Départemental de Prévention :**
Titulaire : La Présidente, Mme PLASSARD
2 réunions - 13h
Le conseil départemental de prévention de la délinquance et de la radicalisation et de lutte contre la drogue, les dérives sectaires et les violences faites aux femmes, placé auprès du préfet de département, concourt à la mise en œuvre dans le département, des politiques publiques dans ces domaines.
- **Comité de pilotage pour la mise en œuvre de réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents :** Titulaire : Mme DUSSOL.
- **Comité départemental de soutien à la parentalité :** Titulaire : Mme DUSSOL.
- **Fédération départementale des maisons familiales rurales et d'orientation BFC Ouest :**
Titulaire : Mme VERMOREL
13 réunions - 78h Participation aux Conseils d'Administration et Assemblées Générales de plusieurs MFR
- **Conseil départemental de la jeunesse, des sports et de la vie associative :** Titulaire : La Présidente, Mme PLASSARD - 2 réunions - 12h
Suppléante : Mme TELLEZ - 2 réunions - 6h

Le conseil a pour rôle de donner des avis et de formuler des propositions sur les loisirs et les vacances des jeunes ainsi que sur le développement et le bon fonctionnement des accueils ou des hébergements éducatifs collectifs de mineurs. En particulier, il est chargé de donner un avis préalablement à toute décision préfectorale d'interdiction temporaire ou permanente de participer à la direction ou à l'encadrement d'institutions ou d'organismes soumis aux dispositions du décret du 29 janvier 1960.

- **Comité de pilotage lire et faire lire :** Titulaire : Mme TELLEZ
2 réunions - 6h Le comité de pilotage Lire et Faire Lire est une instance de régulation du dispositif. Cet organe propose et valide toute action et manifestation relative au développement de l'opération. Il est garant de l'élaboration et du suivi budgétaire et participe aux actions de l'association de soutien.
- **Conseil de surveillance de la maison départementale de l'enfance :** Titulaire : Mme VERMOREL - Suppléant : en cours

Commission thématique

La commission sectorielle Parentalité et Education a contribué tout au long de l'année 2023 à la mise en œuvre des actions de soutien à la parentalité : ateliers de parents et de l'action Cercles de parents.

Ateliers & Cercles Parents

Notre Udaf poursuit son action autour de la parentalité débutée en 2017 à travers sa convention d'objectifs « Promouvoir les réseaux d'entraide entre parents ».



Pour cette année 2023, 2 communautés de communes et Relais Petite Enfance (Saint Apollinaire et quartier St Jacques à Beaune) se sont investis dans les ateliers de parents. Au plus proche du besoin des parents et en accord avec leur demande, ces organismes ont monté, en partenariat avec l'Udaf, 4 ateliers sur des thématiques attendues (sommeil des enfants, équilibre alimentaire des enfants, la gestion du stress et des émotions de l'enfant, les écrans et l'impact de leur utilisation sur la santé des enfants). Un professionnel est présent à chaque fois pour apporter quelques notions et permettre les échanges entre parents dans un cadre accueillant, bienveillant et confidentiel.

L'Udaf a également poursuivi le déploiement des Cercles de parents en 2023, action menée dans le cadre des 1 000 premiers jours de l'enfant.

Vous trouverez ci-après un rapide résumé de ces rendez-vous et actions Parentalité proposés en 2023 :

4 Ateliers Parents thématiques : "Sommeil des enfants, équilibre alimentaire des enfants, la gestion du stress et des émotions de l'enfant, les écrans et l'impact de leur utilisation sur la santé des enfants"

Tout au long de l'année 2023, 4 ateliers de parents se sont tenus dans les secteurs suivants : Saint Apollinaire et quartier Saint Jacques à Beaune à la demande de ces 2 communautés de communes et Relais Petite Enfance.

Au plus proche du besoin des parents et en accord avec leurs demandes, ces organismes ont monté en partenariat avec l'Udaf des ateliers sur des thématiques attendues sommeil des enfants, équilibre alimentaire des enfants, la gestion du stress et des émotions de l'enfant, les écrans et l'impact de leur utilisation sur la santé des enfants).



Ces ateliers proposés en présentiel ont été animés par Mme GASNIER, infirmière puéricultrice et co-fondatrice de My Jolly Family.

Ce type d'interventions permet de couvrir plus largement le territoire de la Côte d'Or et notamment d'intervenir en zone péri-urbaine et dans un quartier prioritaire de la ville.

Action Cercles de parents - 1 000 premiers jours de l'enfant

03



L'Udaf Côte d'Or, du Doubs et de Saône-et-Loire et le réseau des puéricultrices de Bourgogne-Franche-Comté ont été lauréats dès 2021 de l'appel à projet dans le cadre de la campagne des 1 000 premiers jours de l'enfant.

L'action « Les Cercles de Parents » s'est ainsi déployée tout au long des années 2022 et 2023 avec un financement de l'Agence Régionale de Santé Bourgogne-Franche-Comté et de la CAF de Côte d'Or.

Ces cercles de parents ont pour objectif de soutenir et de guider les parents durant les trois premières années de vie de leurs enfants.

Ces moments de partage et de conseils permettent d'accompagner la parentalité avec des actions collectives.

De nombreux sujets y sont abordés en fonction des souhaits des parents présents : Les difficultés de sommeil, la gestion des émotions, les différentes étapes de la diversification alimentaire, les difficultés relationnelles et éducatives...

Chaque famille peut bénéficier de trois séances de la naissance aux trois ans de leur enfant. Les parents sont libres d'utiliser les séances lorsque cela leur est le plus utile.

28 cercles de parents ont eu lieu en Côte d'Or au cours de l'année 2023. Ce sont ainsi **120 parents** qui ont participé à ces ateliers.

L'Udaf, My Jolly Family et ses partenaires ont mené une communication continue autour de cette action tout au long de l'année pour permettre l'information aux parents et leur participation : tournage d'un film, envoi d'affiches et flyers...



Rendez-vous thématique sur l'inclusion des enfants en situation de handicap en milieu scolaire

Le 21 février 2023, l'Udaf de Côte d'Or a organisé un rendez-vous thématique sur le sujet de l'inclusion des enfants en situation de handicap en milieu scolaire auquel a participé plus d'une trentaine de personnes. Animé par Jacqueline Tellez, responsable de la commission parentalité de l'Udaf, 3 intervenants se sont succédé : Sylvie Salles, Inspectrice ASH à la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale, Stéphanie Vacherot, Conseillère municipale en charge du handicap et de l'inclusion à la Mairie de Dijon, et le Dr Barrois, psychiatre et médecin chef de service de l'Hôpital de Jour les Cigognes à Dijon, cet atelier avait pour objectif d'aider les participants à mieux comprendre les grands axes de l'école inclusive, avec une focale sur la situation de la Côte d'Or.



Les intervenants ont également présenté les réalisations de la ville de Dijon pour l'accueil des enfants en situation de handicap et abordé la réalité quotidienne vécue par les enfants, les parents et les enseignants, ainsi que les orientations possibles pour ceux-ci.



De nombreux sujets ont été abordés lors de ce rendez-vous thématique, notamment les difficultés rencontrées par les familles et les enseignants, les adaptations prévues, les dispositifs d'orientation

pour les enfants en situation de handicap, etc. Les participants ont pu poser toutes leurs questions et échanger avec les spécialistes présents, ce qui a permis des discussions riches et constructives. Les intervenants ont su apporter des réponses précises et pertinentes.

03

L'Udaf a perçu une subvention de la CAF de Côte d'Or et du Conseil Départemental de Côte d'Or en 2021 pour l'ensemble de son action parentalité.

Conférence-débat « Lutte contre le harcèlement scolaire »

L'Udaf en partenariat avec la Fédération des MFR BFC Ouest a organisé une conférence-débat le 08 décembre 2023. 300 personnes en présentiel et 100 personnes en distanciel ont assisté à cet événement consacré à la lutte contre le harcèlement scolaire. Après un mot de bienvenue des personnalités : Didier Bordat, Député Côte d'Or, Franck Lehenoff, adjoint au Maire de Dijon et des co-organisateurs, Françoise Plassard, Présidente Udaf, Sylvie Logette, Présidente MFR Bourgogne Franche Comté Ouest, Thierry



Langouet, directeur adjoint de l'Institut Agro Dijon, la conférence a débuté par l'intervention de Peggy Skotarek, gendarme à la protection des familles 21. Elle a rappelé

les nouvelles mesures et textes de loi pour contrer le harcèlement scolaire, les infractions commises et les procédures engagées pour y faire face. Un temps d'échanges a ensuite eu lieu autour de cas concrets, situations vécues et des meilleures pratiques pour résoudre ces problèmes. Emmanuelle Piquet, psychopraticienne, est intervenue ensuite et a abordé des techniques de thérapie brève pour mieux armer les enfants contre le harcèlement.

Arnaud Gallais, cofondateur du Collectif "Mouv'enfants," a animé et synthétisé les échanges du débat.



PRESTATIONS & DROITS DES FAMILLES

Représentations

- **Caisse d'allocations familiales** : Titulaires : Mmes N'MEIL, THOMAS et MM. DEVRED, GUILLAUME - Suppléants : Mme POITTEVIN et MM. JASPART, PARRIAUX

Très nombreuses réunions. Participation aux Conseils d'Administration, aux Bureaux et à de nombreuses commissions de travail. En 2023, travail important autour de la nouvelle Convention d'Objectifs Globale.

- **Caisse primaire d'assurance maladie** : Titulaire : Mme N'MEIL - Suppléant : M. PARRIAUX
- **Centre d'information des droits des femmes et de la famille en Côte d'Or** : Titulaire: Mme BALDE
- **Caisse régionale de la mutualité sociale agricole** : Titulaire : M. DESSOLIN
- **23 Centres Communaux d'Action Sociale**
 - Ccas de Dijon : Titulaire : M. JASPART
 - Ccas de Fontaine-Lès-Dijon : Titulaire : Mme POITTEVIN
 - Ccas de Auxonne : Titulaire : M. GOMEZ
 - Ccas de Echenon : Titulaire : Mme GAY
 - Ccas de Franxault : Titulaire : Mme MINET
 - Ccas de Beaune : Titulaire : M. GATEAU
 - Ccas de Seurre : Titulaire : M. GATEAU
 - Ccas de Voulaines-Lès-Templiers : Titulaire : M. VERNEVAUT
 - Ccas de Chenove : Titulaire : M. BELLEVILLE
 - Ccas de Varois-Et-Chaignot : Titulaire : Mme ROCHE
 - Ccas de Somberton : Titulaire : Mme VILA
 - Ccas de Ladoix-Serrigny : Titulaire : M. GATEAU
 - Ccas de Arc-Sur-Tille : Titulaire : M. CONTET
 - Ccas de Santenay : Titulaire : Mme JOLY
 - Ccas de Neuilly-Les-Dijon : Titulaire : Mme MILLE
 - Ccas de Quetigny : Titulaire : Mme BIHLER
 - Ccas de Genlis : Titulaire : Mme TELLEZ
 - Ccas de Longchamp : Titulaire : Mme TELLEZ
 - Ccas de Talant : Titulaire : Mme POITTEVIN
 - Ccas de Savigny-Lès-Beaune: Titulaire: Mme GERNER
 - Ccas de Montbard : Titulaire : M. LALONDRE
 - Ccas de Semur-En-Auxois : Titulaire : M. LALONDRE
 - Ccas de Nuits-Saint-Georges : Titulaire : Mme JOTRAS

Commission thématique

La commission sectorielle Prestations et Droits des familles a travaillé tout au long de l'année 2023 à la poursuite de la diffusion du guide à destination des jeunes de 16 à 25 ans en Côte d'Or et à sa publication.

Guide des aides à destination des 16-25 ans en Côte d'Or

03



La Commission Prestations et droits des familles a travaillé à la diffusion du guide des aides destinées aux jeunes de Côte d'Or de 16 à 25 ans. Ce guide recense près de 100 aides à destination des jeunes Côte d'Oris réparties dans 50 organismes.

CONSOMMATION, BUDGET FAMILIAL & VIE QUOTIDIENNE

Représentations

- **Commission sécurité routière** : Titulaire : M. BELLEVILLE
5 réunions - 25h
Préparation du document général des orientations 2023/2027 avec la DDT et réunions thématiques. Groupe de travail à l'Unaf. Visite d'un garage pour un agrément fourrière
- **Commission départementale d'examen des situations de surendettement des particuliers** : Suppléant : M. GUILLAUME
- **Membre du jury dans le cadre de la délivrance de diplômes instaurés pour certaines professions du secteur funéraire** : Titulaires : Mme BUISSON - M. GUILLAUME - M. JASPART
2 réunions - 16h
- **Conseil de l'inclusion financière - Banque de France** : Titulaire : La Présidente

Le conseil de l'Inclusion Financière de la Banque de France a pour objectifs d'être le relais de l'Observatoire de l'inclusion Bancaire (OIB) sur le terrain, de capter au niveau local les préoccupations et attentes en matière d'inclusion financière. Il vise également à mieux faire connaître les services de la Banque de France à destination des particuliers et des travailleurs sociaux, ainsi qu'à favoriser la coopération au bénéfice des personnes en difficulté financière.

- **Comité local de l'amélioration continue - Préfecture** : Titulaire : Mme PLASSARD

Commission thématique

La commission sectorielle Consommation, budget familial et vie quotidienne est venue tout au long de l'année 2023 en soutien au déploiement du service

SANTE & PROTECTION SOCIALE

Point Conseil Budget.

Représentations

- **Conseils de surveillance** :
 - Centre hospitalier la Chartreuse : Titulaire : Mme PLASSARD

- **Hôpital local d'Auxonne** : en cours

Le Conseil de **surveillance** a pour missions principales de se prononcer sur la stratégie de l'établissement et d'exercer à son égard le contrôle permanent

• **Commissions des usagers :**

- **Centre hospitalier La Chartreuse** :

Titulaire : Mme PLASSARD

- **Centre de Soins de Suite et de Rééducation Le Renouveau** : Supplément :

M. BELLEVILLE

- **Hôpital de jour les Cigognes de Chenôve** :

Suppléments : M. BELLEVILLE 8 réunions - 32h

Supplément : M. POMMEPUY 5 réunions - 20h

Participation à un forum en présence des familles, participation aux réunions de préparation à la certification HAS

- **Hôpital local d'Auxonne** :

Titulaire : Mme TELLEZ 2 réunions - 8h

- Suppléante : Mme PLASSARD

- **Polyclinique du parc Drevon** : Supplément :

M. BELLEVILLE 16 réunions - 48h

Participation aux CDU, CLUD et CME, rôle de patient test dans la nouvelle unité ambulatoire

- **Centre de convalescence gériatrique de Fontaine-lès-Dijon** :

Titulaires : Mme FLORENTIN et M. POMMEPUY 4 réunions - 5h - Suppléante : Mme

POITTEVIN

- **Clinique Jouvence réadaptation** : Supplément :

M. GUILLAUME

- **Clinique Bénigne Joly de Talant** : Suppléments :

Mme POITTEVIN - M. GUILLAUME

- **Clinique SSR Les Rosiers** : Suppléments :

M. BELLEVILLE et M. JASPART

- **Clinique SSR Les fougères de Vitteaux** : Titulaire :

M. DUPOYET

- **Centre hospitalier d'Is-sur-Tille** : Suppléante :

Mme COUPET

- **Hospitalisation à domicile de VYV3 Bourgogne** :

Suppléantes : Mme VERMOREL et Mme FLORENTIN

Le nombre de réunions n'est pas mentionné et dépend des établissements, il est relativement important. Cette représentation nécessite une grande disponibilité.

Une Commission des usagers (CDU) est installée dans chaque établissement de santé public et privé pour représenter les patients et leur famille.

Elle remplace la Commission des relations avec les usagers et de la qualité de la prise en charge (CRUQPC) et renforce la place des usagers dans le secteur sanitaire.

La liste nominative et actualisée des membres de la commission est :

- affichée dans l'établissement
- remise dans le livret d'accueil



L'auteur d'une réclamation peut se faire accompagner d'un représentant des usagers pour la rencontre avec le médiateur.

Les coordonnées à jour des représentants des usagers sont inscrites sur les documents à destination des patients de l'établissement.

• **Comité départemental de l'aide médicale urgente, de la permanence des soins et des transports sanitaires** : Titulaire : Mme VERMOREL

• **Conseil territorial de santé de Côte d'Or** : Titulaire : Mme PLASSARD 1 réunion - 5h - Supplément : M. DUPOYET

Le Conseil territorial de santé peut adresser toute proposition pour améliorer la réponse aux besoins de la population sur son territoire, notamment sur l'organisation des parcours de santé.

• **Conseil Départemental de Citoyenneté et de l'Autonomie** : Titulaire : Mme TELLEZ

• **Commission communale pour l'accessibilité** : Titulaire : Mme TELLEZ - 1 réunion - 3h

Bilan des travaux réalisés dans la ville pour améliorer les déplacements des personnes en situation de handicap

• **CRSA** : Titulaire : Mme LAURENT

• **ACODEGE** : Titulaire : M. JASPART 3 réunions - 12h

• **Association départementale d'étude en prévention sanitaire** : Titulaire : La Présidente, Mme PLASSARD

Commission thématique

La commission sectorielle Santé & Protection Sociale a travaillé en 2023 à la réalisation d'une conférence sur le thème des violences sexuelles sur mineurs.

Conférence - débat « Violences sexuelles sur mineurs... Mieux repérer, mieux accueillir la parole, mieux prévenir, rôle de la justice »

Le jeudi 23 mars dernier, notre Union Départementale des Associations Familiales de Côte d'Or a organisé une conférence-débat sur les violences sexuelles sur mineurs. Cet événement a réuni près de 230 personnes à la salle Devosge à Dijon.

Au cours de cette conférence, des intervenants spécialisés ont présenté différentes thématiques relatives à la problématique des violences sexuelles sur mineurs. Kildine BATAILLE, Adjointe au Maire de Dijon en charge de la Petite Enfance, de l'Egalité Femmes-Hommes & de la Lutte contre les violences faites aux femmes, a introduit la conférence en soulignant l'importance de la prévention et de l'accompagnement des victimes.



Le Dr Marie-Laure GAMET, médecin sexologue et praticien hospitalier au Centre Hospitalier Universitaire de Lille, a ensuite exposé les séquelles physiques et psychologiques que peuvent subir les enfants victimes de violences sexuelles.

Emmanuelle GOUACHON, Major de police et Chef du groupe de protection de la famille à Dijon, a abordé la question du dévoilement et de l'audition de l'enfant.

Lauriane FEVRE, infirmière, et Dominique ULMET, psychologue de l'Unité d'Accueil Pédiatrique Enfant en Danger (UAPED) au Centre Hospitalier Universitaire de Dijon, ont quant à elles, présenté les différentes étapes de l'accueil des mineurs victimes, de l'évaluation de leur état de santé physique et psychologique jusqu'à leur prise en charge thérapeutique.

Enfin, Maître Marie-Christine KLEPPING, avocate spécialisée en droit pénal et en droit des enfants au barreau de Dijon, a parlé du rôle de la justice dans la protection des enfants.



LOGEMENT & ENVIRONNEMENT

Représentations

- **Association départementale d'information sur le logement** : Titulaire : Mme TELLEZ
1 réunion — 5h
- **Orvitis** : Titulaire : M. JASPART
8 réunions — 72h
Présence au Conseil d'Administration et dans 2 commissions : la commission d'attribution des logements et la commission des solidarités. Ces commissions sont utiles pour les familles. Ensemble nous tentons de leur trouver des solutions concrètes à leurs besoins.
- **Grand Dijon Habitat** : Titulaire : Mme TELLEZ

2 réunions - 5h.

- **Commission Fonds solidarité logement** : Titulaire : La Présidente, Mme PLASSARD
- **Commission locale d'amélioration de l'habitat - Grand Dijon** : Titulaire : M. POMMEPUY
1 réunion - 4h
- **Plan d'action pour le logement des plus défavorisés** : Titulaire : La Présidente, Mme PLASSARD
- **Conseil d'Administration de Soliha** : Titulaire : M. JASPART
- **Observatoire de l'Habitat en Côte d'Or** : Titulaire : M. POMMEPUY
- **Caisse des Dépôts et Consignations - Commissions d'Attribution de Logements et d'Examen de l'Occupation des Logements** : Titulaires : Mme TELLEZ et M. JASPART
4 réunions - 18h
Cet organisme est réparti sur plusieurs sites : Quetigny, Dijon et Beaune.
- **Conseil départemental de l'accès au droit** : Titulaire : La Présidente, Mme PLASSARD
1 réunion - 5h

03

RAPOORT D'ACTIVITE 2023// Udaf : Porte-parole des familles

Commission thématique

La commission sectorielle Logement et Environnement a contribué à la réalisation du rendez-vous thématique de l'Assemblée Générale le 2 juin 2023.

Rendez-vous thématique « Coût de l'énergie »

A travers ce rendez-vous thématique en Assemblée Générale, l'accent a été mis sur les changements d'habitudes des ménages face à l'augmentation des prix de l'énergie. Ce thème qui a suscité des débats animés, a bénéficié de l'intervention de Sandrine EME, chargée de mission à l'Uraf de Bourgogne Franche-Comté.



Plus de cinquante participants étaient présents, parmi lesquels figuraient Didier Martin Député de la Côte-d'Or, Fabien Ruinet Maire, Mairie de Talant et Mme Marion Balson, Conseillère municipale de Ville de Dijon.



Merci à nos bénévoles pour leur engagement au service des familles à travers leurs différentes représentations !



Les Administrateurs de l'Udaf 21 au 31 12 2023

Devenez bénévoles !

Rejoignez-nous

03



Françoise PLASSARD
Présidente
Désignée - La Famille du Cheminot



Nicolas BEAUNE
Administrateur
Désigné - Association Familiale Catholique



Daniel POMMEPUY
Président d'honneur
Désigné - Enfance et Familles d'Adoption (EFA)



Hassan DJAMA IDLEH
Administrateur
Elu - Confédération syndicale des Familles (CSF)



Odette VERMOREL
Vice—Présidente
Elue - Ecole des Grands Parents Européens (EGPE 21) /MFR



Yves DUPOYET
Administrateur
Elu - Association Familiale Catholique



Emmanuel JASPART
Vice-Président
Elu - Confédération Syndicale des Familles de Dijon (CSF)



Michel DUSSOL
Administrateur
Désigné - Union Nationale des Amis et Familles de personnes malades et/ou handicapées psychiques - Section Côte d'Or (UNAFAM 21)



François GUILLAUME
Trésorier
Désigné - Association Familles Protestantes (AFP)



Christiane LAURENT
Administratrice
Elue - Ecole des Grands Parents Européens (EGPE 21)



François PETIOT
Trésorier adjoint
Désigné - Union des Familles Laïques



Chantal PIVARD
Administratrice
Désignée - Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR)



Jacqueline TELLEZ
Secrétaire
Désignée - Ecole des grands Parents Européens (EGPE)



Monique POITTEVIN
Administratrice
Désignée - Association Familles Protestantes



Francis GATEAU
Secrétaire adjoint
Désigné - Union des Familles Laïques (UFAL)



Edouard PROST
Administrateur
Désigné - Association Familiale Catholique de Dijon



Didier BELLEVILLE
Administrateur
Elu - La Famille du Cheminot



Chantal-Anne THOMAS
Administratrice
Elue - Familles de France



Daouda BALDE
Administrateur
Elu - Confédération Syndicale des Familles de Dijon (CSF)



Expert des réalités de vie des familles

04



Actions marquantes en 2023

Service d'études du réseau UDAF/URAF de Bourgogne-Franche-Comté dont la mission générale est de développer des outils de connaissances et d'informations sur la vie de l'ensemble des familles de la région.

Son objectif : mieux connaître les familles pour mieux les représenter auprès des pouvoirs publics.

Réalisation d'une enquête régionale et construction de préconisations : Quels arbitrages et changements d'habitudes les habitants de Bourgogne-Franche-Comté opèrent-ils face à l'augmentation des prix de l'énergie ?

Analyse de l'enquête lancée par l'Unaf via Opinion Way et construction de préconisations : Comment les familles de la région réussissent-elles à concilier vie familiale et vie professionnelle ?

Lancement d'une enquête proposée par l'Unaf : Entre désir et réalité : avoir des enfants en Bourgogne-Franche-Comté. Elle sera analysée en 2024 par l'Observatoire de la famille.

Réalisation d'une enquête sur la manière dont sont perçus les services des Udaf par leurs partenaires.

Construction d'une enquête sur la manière dont est perçu le service rendu par les Udaf, aux Usagers. Construite en lien avec le nouveau référentiel de la Haute Autorité de Santé utilisé pour l'évaluation des ESSMS, elle sera lancée en 2024.

Quels arbitrages et changements d'habitudes les habitants des départements de la région opèrent-ils face à l'inflation ?

Première région rurale de France, territoire où les températures hivernales les plus froides sont fréquemment relevées, la Bourgogne-Franche-Comté se caractérise par des besoins individuels importants pour le chauffage et la mobilité. Face à l'augmentation des prix et à la nécessaire sobriété énergétique liée à la situation géopolitique, le réseau Udaf-Uraf Bfc a lancé en janvier 2023 une enquête d'envergure pour mieux appréhender les conséquences de l'augmentation des prix de l'énergie sur le mode de vie des habitants.

891 ménages ont participé. Elle met en avant les difficultés présentes et à venir.

La flambée des prix conduit les ménages à modifier leur quotidien. Pour limiter l'impact sur le budget, ils n'hésitent pas à faire de nombreux arbitrages concernant leur alimentation, le chauffage de leur logement, leur mobilité et même leurs interactions sociales avec leur environnement proche. Un sur dix seulement n'a rien changé durant l'année écoulée. Si les prix continuent leur ascension, des difficultés risquent de s'installer sur des besoins essentiels. 6 ménages sur 10 n'ont plus de marges financières pour se chauffer et/ou se déplacer. Les familles avec enfants sont particulièrement concernées.

Comment les familles de la région réussissent-elles à concilier vie familiale et vie professionnelle ?

Les périodes de confinement successives liées à la gestion de la crise sanitaire ont amorcé des transformations sans précédent. Certains acteurs économiques peinent à recruter, leurs conditions d'exercice ne semblent plus convenir aux salariés. Le télétravail se développe. Sur le terrain, de plus en plus de parents font part de leurs difficultés à organiser vie familiale et vie professionnelle. **Ces différents éléments ont conduit le réseau Unaf, Uraf, Udaf à lancer une enquête avec le concours de l'Institut OpinionWay. Notre réseau régional a participé aux travaux :**

L'articulation vie familiale, vie professionnelle est délicate pour bon nombre de parents, qu'ils aient des enfants en bas âge ou pas. Près de 4 parents sur 10 rencontrent des difficultés au moins une fois par mois.

Seuls, 3 parents sur 10 ont déjà réduit ou interrompu leur activité en dehors des congés liés à l'arrivée de l'enfant. La question financière est prégnante. Leurs attentes sont donc fortes pour les aider dans cette conciliation des temps.

Ils plébiscitent de la souplesse dans leurs horaires de travail et des services proches de chez eux accessibles financièrement.

Pour en savoir plus : www.uraf-bfc.fr





Réseau de services aux familles et aux personnes vulnérables

05

L'Udaf de Côte d'Or **accueille, informe et accompagne** les familles et/ou les personnes en situation de vulnérabilité dans leur quotidien. Ce sont ainsi plusieurs **services et actions** qui leur sont proposés :

Accompagnement des vulnérabilités

Peu de changements durant l'année 2023 avec des mesures de protection en augmentation, passant de 1 443 fin 2022 à 1 468 en 2023.

Quelques chiffres concernant l'activité du SMPJ en 2023 :

143 mesures nouvelles, 114 levées. Notre activité est portée à son maximum avec 1 468 mesures au 31/12/2023.

Population à **60% en logement autonome**

50% des majeurs protégés âgés de 40 à 69 ans sont avec une mesure de protection type curatelle renforcée.

64 mesures complexes répertoriées. Le dispositif « mesures complexes » mis en place début 2020 en gère 50.

Le service note une augmentation de la complexité des mesures de protection.

Nos missions : Protection des biens et de la personne .

Plus de 90 % des DIPM (document individuel de protection des majeurs) et inventaires ont été réalisés. **75% des avenants DIPM** qui sont les projets annuels des majeurs protégés ont été formalisés lors d'un rendez-vous entre le majeur protégé et le mandataire. Dans le cadre de la mesure de protection, le mandataire accompagne la personne et individualise son intervention en fonction du degré d'autonomie de la personne.

Les visites et rencontres des majeurs protégés participent à cette personnalisation.

Les signalements de maltraitance restent stables et ont concerné des violences intra-familiales ou intra-établissements (violences entre résidents) où dans la majorité des situations, le majeur protégé est victime.

En lien avec ces évolutions, le travail des chefs de service s'est poursuivi au cours de l'année sur les axes suivants :

Pour l'adjoint chef de service, Angélique BROCARD

- Accompagnement technique sur une demi-journée des équipes principalement sur les situations juridiques
- Bilans d'ouverture
- Animation de réunions et groupes de travail.
- Contacts avec les partenaires en lien avec la CDS.

SERVICE MESURES DE PROTECTION JUDICIAIRE

- Travail juridique pour le mi-temps CAJ (chargé des affaires juridiques)

Pour la chef de service, Maryvonne DELETANG

- Attribution des mesures de protection et réalisation des bilans d'ouvertures (en lien avec adjoint chef de service). 144 mesures nouvelles dont 110 bilans d'ouvertures.

- Tenue des indicateurs des obligations légales (inventaires/DIPM, avenants DIPM)

- Suivi des contacts des majeurs protégés et des mises à jour des échéances pour les mandataires.

- Animation et coordination de l'équipe de mandataires et secrétaires autour du Majeur Protégé avec transmission de consignes régulières .

- Tenue d'une demi-journée de permanence technique et accompagnement sur les situations complexes.

- Suivi tutorat

- Animation des réunions et groupes de travail

Participation aux statistiques de la DDETS.

Groupes de travail sur l'année 2023 :

- Améliorer les conditions de sécurité des délégués aux domiciles des majeurs protégés : donner des clés aux nouveaux DPM

- Travail sur le compte-rendu du suivi d'intervention dans le logiciel Elips.

- Travail sur l'amélioration de la réalisation des inventaires et suivi du patrimoine

Rencontres partenariales (en lien avec l'adjoint chef de service)

- Présentation des missions du DAC 21 (dispositif d'appui de coordination) le 23/01/23

- Rencontre Soliha Dijon , Mme Chenut le 20/06/23

- Présentation des missions de l'Adil par Mme Chapuis, directrice le 20/06/23

- MDPH immersion de certains DPM le 10/10/23

- MDPH rencontre Mme Godemet Chef de service le 13/12/23

- Rencontre pension de famille Vellerot avec M.Vouriot, CDS le 28/11/23

- CPAM, point convention avec Mme Poisneuf le 23/12/23

EN 2023

335

MAILS ET RENDEZ-VOUS TELEPHONIQUES

131

PERSONNES RECUES EN ENTRETIEN

Nous publions régulièrement la « feuille du SISTF » où nous renseignons les thèmes et dates des prochaines réunions et informons les tuteurs familiaux des informations et nouveautés législatives nécessaires à leur fonction.



Nos interventions visent à accompagner les familles qui ont été désignées pour la protection d'un proche (protection patrimoniale et/ou protection de la personne elle-même), tout comme celles qui envisagent la protection judiciaire d'un des leurs.

Souvent désemparées face aux exigences des juges, notre action doit permettre aux tuteurs familiaux d'assurer la gestion financière et administrative de leur proche.

Parfois, la gestion financière induit une relation quelque peu conflictuelle entre le protégé et son tuteur (curateur).

Au cours des entretiens individuels avec les tuteurs familiaux, nous sommes à même d'apporter quelques pistes de travail qui pourraient permettre d'améliorer les situations. D'autres fois, l'échange apporte un réel soutien, notamment quand c'est le champ de la relation affective qui est en jeu.

Les réunions collectives que nous animons régulièrement (dans nos locaux et sur tout le département) sont plus orientées pour des informations générales, sur la législation, sur les différents types de mesures de protection, sur les droits et devoirs des tuteurs familiaux, sur les procédures, ...

Le SISTF (Service d'Information et de Soutien aux Tuteurs Familiaux) demeure un service qui travaille au bien-être des familles.

Les 2 salariés du Service d'Information et de Soutien aux Tuteurs Familiaux ont participé les 27 et 28 avril 2023 au Salon des Seniors, au Parc des expositions à Dijon.



LE CONSEIL DES BÉNÉFICIAIRES



Cette année 2023 marque la 10^{ème} année d'existence du *Conseil des Bénéficiaires* à l'Udaf 21 et la réalisation de sa 10^{ème} gazette .

Et depuis leurs prises de fonction, les membres du *Conseil des Bénéficiaires* (CB) ont travaillé sur l'information aux majeurs protégés autour de l'exercice des mesures de protection. C'est leur mission : **"INFORMER ! INFORMER !"** à l'aide des réunions générales et de la gazette annuelle.

Cette année, le *Conseil des Bénéficiaires* a souhaité proposer une information sur la MDPH en rendant la lecture du document accessible à tous et utile à tout le monde, ainsi que sur le DIPM, Document individuel de protection.

Puis, ces informations sont diffusées lors de la réunion générale qui a eu lieu le 16 juin 2023 et transcrites dans la gazette.

Le *Conseil des Bénéficiaires* a également organisé, en juin, une exposition photo sur les murs de l'udaf :

« LE TRAIN- TRAIN DES MAJEURS PROTEGES »

dévoilant ainsi leur quotidien, leurs passions, leurs animaux de compagnie, leurs activités favorites, bref un regard sur la vie de tous les jours..

Madame Plassard, Présidente de l'Udaf 21 est venue à la rencontre du conseil des bénéficiaires pour un échange autour de son rôle et de ses missions à l'udaf 21. Elle a également participé au repas de fin d'année offert par l'udaf aux 14 membres du *Conseil des bénéficiaires*.



ADMINISTRATEUR AD HOC

7 nouveaux dossiers ont été confiés à l'Udaf de Côte d'Or au cours de l'année 2023 par le Tribunal Judiciaire de DIJON, toujours exclusivement dans le cadre de procédures relatives à la filiation des enfants (exemples : actions en contestation de paternité ; actions en annulation de reconnaissance).



La gestion de ces dossiers est confiée à M. François Bailly, chargé d'affaires juridiques au service protection des majeurs de l'Udaf, avec le concours de Maître Fabienne Thomas, avocate au barreau de DIJON.

Au 31 décembre 2023 l'effectif global s'élève à 23 dossiers en cours, dont 3 dossiers à placement financier jusqu'à la majorité des enfants concernés (placements de dommages et intérêts).

12 dossiers ont été clôturés, toutes années confondues, en 2023.

Pas de changement concernant la rétribution de l'Udaf à raison de 200 euros par dossier : Article R 93, et Article A.43-10 (selon Arrêté du 2 septembre 2008), du code de procédure pénale, après rapport et validation de l'attestation de mission par le tribunal ordonnateur.

Depuis 2021, l'Udaf de Côte d'or a regroupé ses trois services **AEB (Action Educative Budgétaire)**, **Micro Crédit Personnel Garantie** et **PCB (Point Conseil Budget)**, en un seul, sous le nom de **SISBF (Service d'Information et Soutien au Budget familial)**.

Le Microcrédit Personnel Garanti est un prêt affecté, accordé par une Banque ou une association (Créasol, Caisse d'épargne et Crédit Mutuel), aux ménages qui rencontrent des difficultés à accéder à un crédit classique. Ce dispositif permet de concrétiser un projet (hors création d'entreprise) favorisant l'insertion ou le maintien du lien social tel qu'achat ou réparation de voiture, financement de formation, déménagement, caution, dépôt de garantie, frais d'obsèques, frais de santé, adaptation du logement.

Son montant est de 300 à 5 000 € sur une durée de 3 à 48 mois.

La constitution du dossier, sa présentation à la banque est assurée par une Conseillère ESF de l'Udaf. Afin d'éviter le risque de surendettement des bénéficiaires et pour garantir la concrétisation de leur projet dans les meilleures conditions, la CESF de l'Udaf est l'interlocuteur des emprunteurs depuis la demande de prêt jusqu'à la fin du remboursement (suivi en cas d'impayés). Cet accompagnement favorise la stabilisation du budget du bénéficiaire sur le long terme et lui permet de garder ou de recouvrer son autonomie (vérification de l'ouverture des droits, conseils sur l'accès aux droits, conseils budgétaires).

Le dossier est ensuite adressé aux structures partenaires, seules décisionnaires de l'orientation de la demande



En 2023 les demandes de microcrédit se sont stabilisées

86 demandes de micro-crédit ont été formulées,
21 dossiers ont été présentés aux partenaires bancaires et sur ceux-ci, **3** dossiers de micro-crédits ont été accordés.

Le service d'Action Educative Budgétaire (AEB) repose sur un diagnostic du budget, des dettes mais également sur la recherche des causes et des freins possibles dans une approche globale afin de conseiller les personnes en situation financière difficile ou souhaitant améliorer la gestion de leur budget.

L'accompagnement aborde différents thèmes tels que l'établissement du budget, le logement, les charges, l'accès aux droits, l'orientation vers les partenaires, des interventions auprès des créanciers, l'accompagnement dans le cadre des dossiers de surendettement... en lien avec les partenaires sociaux.

Le nombre d'intervention est individualisée au regard de la situation, des besoins et de la demande des bénéficiaires.

3 conventions d'accompagnement budgétaire sont financées :

- **Le Rectorat**, avec une convention qui existe depuis de nombreuses années.
- **L'Université de Bourgogne**, dont la 3^{ème} convention a été signée en 2019,
- **Action Logement**, les bénéficiaires sollicitent la travailleuse sociale du personnel de la structure dont ils sont salariés dans le cadre d'une demande d'aide financière et d'accompagnement social.

Ainsi, la travailleuse sociale réalise un premier diagnostic puis oriente les demandeurs vers le service dans un objectif de travail de partenariat. Cette convention ouvre droit à une facturation en fonction des heures réalisées.

En 2023, 8 personnes ont été accompagnées sur plusieurs rendez-vous dont 7 en lien avec le Rectorat.

Contact : Le vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00: 03.45.16.00.13

isbf@udaf21.fr / microcredit@udaf21.fr



**AIDE ÉDUCATIVE
BUDGÉTAIRE**

RETROUVER L'ÉQUILIBRE
BUDGÉTAIRE

PRÉVENIR ET TRAITER
LE SURENDETTEMENT



En 2020, l'Udaf 21 a obtenu le label « Point Conseil Budget » (PCB). Ce label est renouvelé jusqu'en 2026 par la DREETS et permet donc d'assurer une continuité des missions de ce service.

Le « Point Conseil Budget » est complémentaire des services d'AEB et microcrédit.

En effet, le service PCB labellisé par l'Etat, repose sur les mêmes objectifs et missions que l'AEB.

Cependant, il s'agit d'un service gratuit et ouvert à tous, à contrario du service AEB (interventions uniquement dans le cadre des conventions) répondant à une forte demande.

Il permet de mettre à disposition un professionnel qualifié et formé sur les problématiques du budget et du surendettement.



Le service PCB permet un appui, un soutien et une expertise supplémentaire par le biais de plusieurs missions :

- information et aide à l'ouverture de droits,
- Intervention auprès des créanciers pour mise en place d'échéancier,
- réorientation,

Vous conseiller et répondre à toutes vos questions de budget

Votre conseiller « Point conseil budget » est là pour répondre à vos questions d'argent, de banque, de budget, et trouver si besoin, avec vous, les solutions lorsque vous traversez une situation financière difficile.

De quoi s'agit-il ?

- Un lieu ouvert à tous, quels que soient vos revenus.
- Un expert à votre écoute.
- Des conseils confidentiels, gratuits et personnalisés.

Demande de renseignement / prise de rendez-vous :

UDAF de la Côte-d'Or (21),
Point conseil budget (PCB) :
14 rue Nodot,
21000 Dijon (1^{er} étage)
Du lundi au jeudi / de 9h à 18h

Contact par Mail : pcb@udaf21.unaf.fr
Ou par Tél. : 03.45.16.00.14

- accompagnement et conseils budgétaires avec objectifs personnalisés suivis,
 - accompagnement au dossier de surendettement Banque de France (montage, mise en place des mesures, suivi procédures, appels créanciers, courriels, explications, solutions gestion budget/ épargne).
- Le service PCB permet un travail encore plus large avec les partenaires sociaux du département (CCAS, CIAS, point d'accès aux droits, espaces solidarités – Conseil Départemental) et locaux (Mission Locale de

Dijon, Banque de France, centres sociaux, associations locales, Espaces France services...).

Les usagers sont orientés grâce aux professionnels de secteur mais peuvent prendre contact directement (sans orientation) auprès de notre service PCB ouverts les :

lundis et mercredis : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

mardis de 13h30 à 17h20

mail : pcb@udaf21.fr / téléphone : 03.45.16.00.14.

L'Udaf poursuit le développement de ce service en

Des conseils pratiques et mensuels autour de votre budget

Il est temps de remplir votre déclaration d'impôt sur le revenu :
Pensez à déclarer vos frais kilométriques réels : ils sont majorés de 10% supplémentaires cette année.

Pour reprendre votre budget en main contactez vite le Point Conseil Budget de votre Udaf de la Côte-d'Or !

UDAF Côte-d'Or
UNAF POUR LES FAMILLES

14 rue Nodot, 21000 Dijon (1^{er} étage)
Du Lundi au Jeudi
De 9h à 18h

03.45.16.00.14 pcb@udaf21.unaf.fr

2023 avec la mise en place de 4 conventions de partenariat. En effet, nous sommes présents sous forme de permanence mensuelle, sur rendez-vous, sur les secteurs de **Chatillon-sur-Seine, Saulieu, Semur-en-Auxois et Quetigny.**

Le service PCB est géré par une nouvelle Conseillère Budgétaire depuis Octobre 2023.

En 2023 : 81 entretiens réalisés dont 29 téléphoniques.

avec 33 rendez-vous d'Octobre à Décembre 2023, 79 personnes suivies en file active avec 17 accompagnements clôturés et 15 nouveaux mis en place en fin d'année.

Le service microcrédit peut alors soutenir les actions de PCB dans le cadre de l'inclusion bancaire et de lutte contre la précarité (par exemple achat d'un véhicule pour rechercher ou maintenir dans l'emploi).



LIRE ET FAIRE LIRE

L'Udaf de Côte d'Or, en collaboration avec la Ligue de l'Enseignement (FOL21), coordonne l'initiative de l'Opération Lire et Faire Lire dans le département de la Côte d'Or.

Cette action vise à atteindre deux objectifs principaux :

- Offrir aux enfants le plaisir de la lecture grâce à l'intervention planifiée de retraités bénévoles, principalement en période périscolaire.
- Encourager les liens intergénérationnels en facilitant les interactions entre les personnes retraitées et de petits groupes d'enfants, composés d'un maximum de cinq participants.

A la demande des directrices/directeurs des structures éducatives, des séances de lecture sont organisées une ou plusieurs fois par semaine durant l'année scolaire. Des bénévoles de plus de 50 ans font la lecture à des petits groupes de 2 à 6 enfants. Cette activité repose sur le plaisir de lire et la rencontre entre les générations. Une charte, élaborée dans le cadre du programme, définit le rôle et les engagements des lecteurs bénévoles et des structures éducatives.

L'Udaf assure le recrutement, la formation des bénévoles ainsi que leurs liens avec les structures d'accueil.

En 2023, **83 bénévoles** sont intervenus chaque semaine au sein d'une structure accueillant des enfants de 0 à 15 ans.

Cela représente **510 bénéficiaires de l'action « Lire et Faire Lire »**.

La coordination départementale utilise la base de gestion Lire et Faire Lire, un outil national permettant de gérer l'adhésion des bénévoles et des structures. Un important travail a été effectué pour configurer cet outil.

Les demandes d'inscriptions des bénévoles et de partenariat avec les établissements ne cessent d'augmenter depuis la fin de la crise sanitaire. Lire et Faire Lire en Côte d'Or participe aux opérations proposées par la coordination nationale : le Prix Poésie, Sacs de pages...



Pour les années à venir, la coordination départementale souhaite faire collaborer Lire et Faire Lire avec des dispositifs et établissements variés comme le CADA (Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile), les classes ULIS (Unité localisée pour l'inclusion scolaire), Partir en Livre, avec des actions à Dijon et Beaune.

MÉDAILLE DE L'ENFANCE ET DES FAMILLES



5 dossiers Médaille de l'Enfance et des Familles ont été étudiés au cours de l'année 2023.

L'Udaf a réalisé une étude approfondie des dossiers de candidature à cette médaille revue en 2022. L'Udaf a tenu compte de l'évolution des critères liés à cette nouvelle médaille.

La décision finale a été prise en fonction du dossier administratif remis par le candidat mais aussi

sur avis de l'Udaf et de la Mairie de la commune de résidence du candidat.

5 dossiers ont donc reçu un avis favorable.

La Préfecture a établi l'arrêté et a imprimé les diplômes des récipiendaires.

Ces 5 mères de familles se sont vu attribuer cette distinction honorifique.

Les salariés de l'Udaf 21 au 31 12 2023

05

Direction

Olivier Boncompagne, *Directeur*

Service Ressources Humaines

Manon Vardanyan, *chargée de mission*

Institution

Maria Dumoulin, *Secrétaire Administratif*

Béatrice Blachet, *Secrétaire*

Malyvane Balmeur, *alternante en BTS Soutien
à l'Action Managériale (SAM)*

Service Communication

Sandra Matrone, *Documentaliste et*

Coordinatrice Lire et Faire Lire

*En recrutement, Informaticienne et
Services Généraux*

Service Mesures Protection Judiciaire

Maryvonne Delétang, *Chef de Service*

Angélique Brocard, *Adjointe au Chef de
Service*

Délégué(e) à la Protection des Majeurs (DPM)

Virginie Aubert

Anne Beaugeois

Laura Bernasconi

Valérie Berthaud

Aude Bonvallot

Maud Brugirard

Pascale Chapuis

Betty Charlot

Christelle Corbet

Marie José Delacroix

Elise Demange

Elodie Fiscal

Stéphanie Froidurot

Véronique Gentil

Fédoline Garnier

Isabelle Goudier

Eva Jouvrey

Aurélien Lefebvre

Stéphanie Lukec

Caroline Paire

Gérard Poiradeau

Céline Prades

Dominique Quesada

Sandrine Rapenne (*Mesures complexes*)

Anne-Catherine Riant

Julian Rocher (*Mesures complexes*)

Charlène Savry

Corinne Sirugue

Leila Tetoua

Elodie Voiret

Secrétariat SMPJ

Virginie Pernin, *Superviseur*

Elodie Clerc, *Secrétaire*

Nadia Eddenia, *Agent d'Accueil*

Suzanne Ferreira, *Secrétaire*

Charline François, *Secrétaire*

Alexandra Garnier, *Secrétaire*

Isabelle Gaveau, *Secrétaire*

Virginie Jakubczak, *Secrétaire*

Véronique Joly, *Secrétaire*

Laurence Millot, *Secrétaire*

Vanessa Porcherot, *Agent d'accueil*

Valérie Rayer, *Secrétaire (Mesures complexes)*

Service Juridique

François Bailly, *Chargé d'Affaires Juridiques*

Angélique Brocard, *Chargée d'Affaires
Juridiques*

Service d'Information et de Soutien aux Tuteurs Familiaux (SISTF)

Virginie Aubert, *DPM*

Gérard Poiradeau, *DPM*

Service d'Information et Soutien au Budget Familial (SISBF)

Aude Bonvallot, *DPM*

Carole Amstatt, *Conseillère budgétaire PCB*

Services Comptabilité et OBM

Stéphane Gruffat, *Responsable Comptable*

Angélique Pinot, *Responsable Comptable
OBM*

Salariées du service Comptabilité-OBM

Hourya Ahmed-Belkacem

Michèle Aubertin

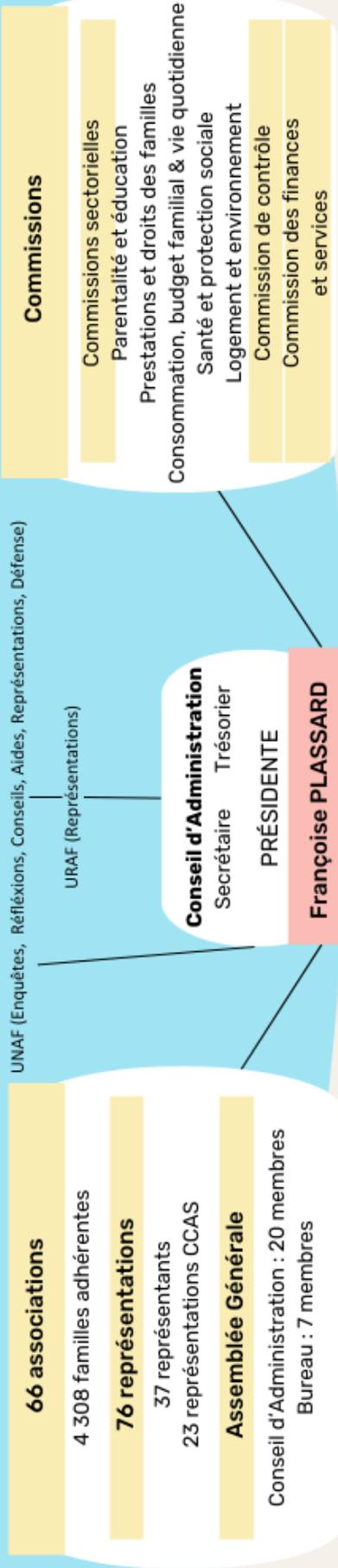
Josette Marin

Alexandra Martinez

Maryline Parizot

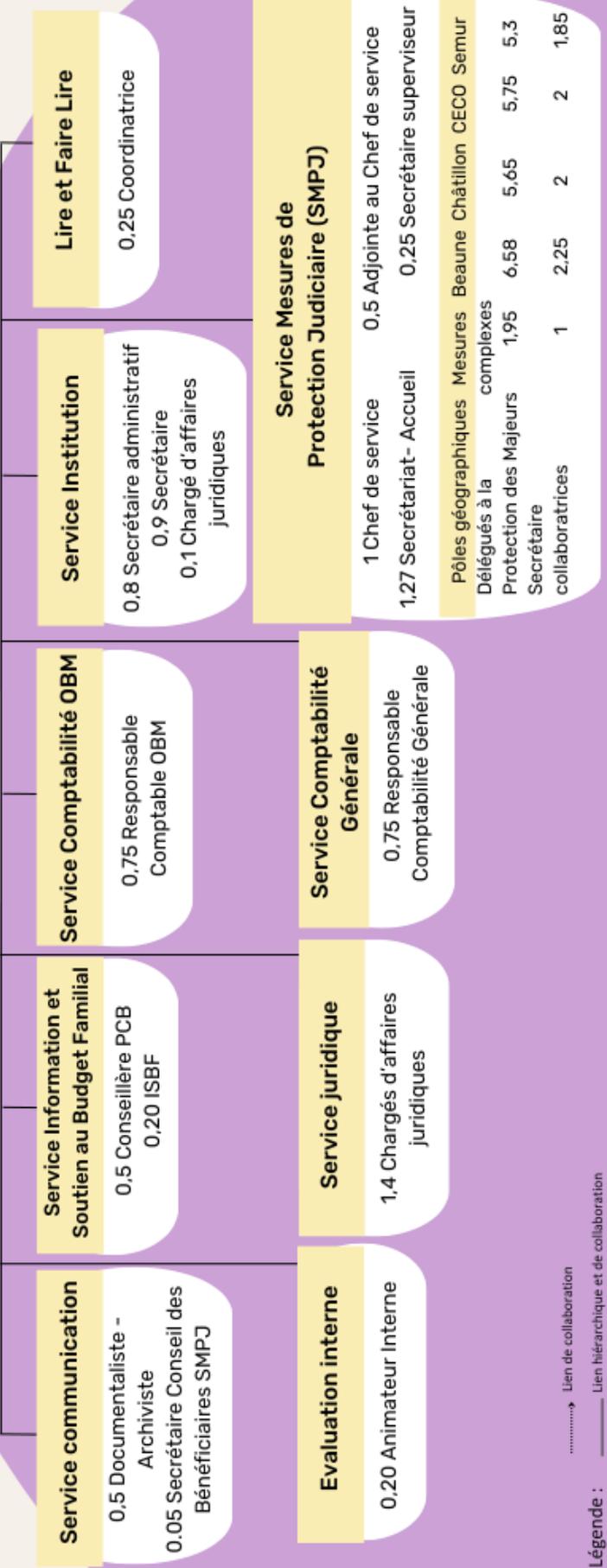
Aline Vansuyt

Udaf Institution ORGANIGRAMME FONCTIONNEL UDAF



Olivier BONCOMPAGNE
1 DIRECTEUR

Udaf Services



Légende : Lien de collaboration
—— Lien hiérarchique et de collaboration

Le Plan de Formation 2023

05

Services / Noms des bénéficiaires	Formations	Coût de la Formation	Organisme de formation
SMPJ (2 DPM)	Certificat National de Compétences	6658 (Fonds Mutualisé de branche)	Université de Franche-Comté
Tous services (10 salariés)	Perfectionnement Secourisme du Travail (SST)	1618	AIST 21
SMPJ (1 Cadre)	Fondamentaux Protection Juridique des Majeurs	700	UNAFOR
SMPJ (31 salariés)	DIPM (Document Individuel de Protection des Majeurs)	6100	UNAFOR
SMPJ	Apprendre à gérer les violences	3679.50	CHS
SMPJ (l'ensemble du service)	Analyse de la pratique	5472	SIAO
SMPJ	Maitriser les fonctionnalités de ELIPS	2580	ONYX
SMPJ (2 cadres + 1 déléguée)	Logement, Patrimoine et Majeur Protégé	1030.30	UNAFOR
Comptabilité (3 comptables)	- Revoir Excel et se perfectionner - Créer des tableaux et graphiques - Concevoir des tableaux performants	2400	ISTRATECH
PCB (1 salarié)	BUDGET & CO	480	MAGNETIC
Institution (1 Alternante)	BTS SOUTIEN A L'ACTION MANAGERIALE (SAM)	3060	SUP'ACARDES DIJON
	TOTAL	33 777.80 €	

RAPPORT D'ACTIVITE 2023// Réseau de services aux familles et aux personnes vulnérables

Auto- Evaluation

Evaluation Externe

Les axes d'amélioration ont été travaillés ces dernières années. La référente qualité (embauchée à

l'Udaf en février 2023) a été formée sur les bases de l'auto-évaluation qui se déroulera courant 2024. En 2023 une préparation de l'enquête de satisfaction a eu lieu au niveau régional. Un nouveau logiciel qualité est mis en place pour permettre de quantifier, de renseigner et de regrouper les données avec pour objectif l'amélioration du service.

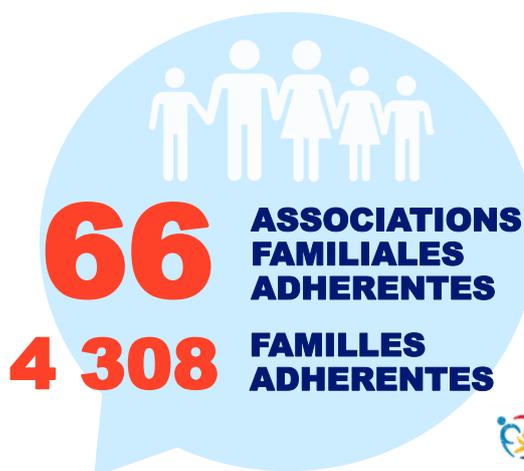




Animateur associatif

06

L'Udaf de Côte d'Or anime et soutient 66 associations familiales adhérentes. Partout dans le département, ce maillage associatif permet aux familles de trouver des réponses à leurs besoins (parentalité, formation, santé, consommation...) et de s'engager pour les partager avec d'autres familles. Dans notre département, ce sont 4 308 familles qui adhèrent et bénéficient des services des associations familiales.



Retrouvez toutes les associations membres de l'Udaf, leurs missions et leurs actions dans l'annexe de ce rapport.

En 2023, l'Udaf en tant qu'animateur associatif et membre du réseau familial a poursuivi son travail de développement associatif et de communication. Le groupe **Plan Local de Développement Associatif** s'est ainsi réuni à 6 reprises et a organisé et/ou participé à différentes actions, dont les principales vous sont présentées ci-dessous :

ANIMATEUR ASSOCIATIF

Poursuite du Plan Local de Développement Associatif (PLDA)

- Poursuite des groupes de travail PLDA sur les 2 axes de travail : Prospecter et Animer

Dans le cadre de sa démarche PLDA, l'Udaf reste à la recherche de nouvelles associations qui pourraient adhérer à l'Udaf et a organisé tout au long de l'année 2023 des rencontres pour mieux faire connaissance avec nos associations adhérentes.

- Les Rendez-vous des Associations

Ces temps d'échanges avec les associations adhérentes à notre Udaf, sont menés par Mme Françoise PLASSARD Présidente de l'Udaf et d'autres Administrateurs. Ils reçoivent des responsables associatifs d'associations familiales adhérentes à l'Udaf Côte d'Or, ainsi que des Président(e)s de Fédérations.

Ces échanges ont été l'occasion de communiquer sur les différentes actions menées par les fédérations et les associations et d'aborder différents sujets.

- 7 nouvelles associations membres

Au cours de l'année 2023, 7 nouvelles associations ont adhéré à l'Udaf Côte d'Or : Entraid'Addict 21, ADMR Liernais, ADMR Laignes, l'association Le Cri, France AVC 21, Familles Protestantes d'Auxonne « la Hutte du Berger », l'association Atelier Médiation 3D et de 2 organismes associés : Binôme 21 et JALMALV Dijon.



Participation aux fêtes et salons des familles

L'Udaf et plusieurs associations familiales ont participé à différentes fêtes et salons des familles en tenant des stands et en proposant des animations tout au long de ces journées.

Réalisation film

Dans le cadre de la promotion des cercles de parents, l'Udaf et ses partenaires ont réalisé un film de présentation de ce que sont ces cercles. Celui-ci est accessible sur youtube et sur le site de l'Udaf 21.



Rencontres

Le 13 avril 2023, Mme PLASSARD, Présidente a rencontré Mme Véronique BARANSKA, auteure, infirmière et sexologue pour un échange autour de la promotion de la santé chez les jeunes.



COMMUNICATION



Site internet

Au cours de l'année 2023, l'Udaf a développé un tout nouveau site Internet à l'adresse suivante : www.udaf21.fr. L'Udaf fait parti de l'écosystème mis en place par l'Unaf. Son modèle de site internet est plus performant, moderne et dynamique.



Réseaux sociaux

Tout au long de l'année 2023, l'Udaf a développé ses pages Facebook et Instagram. Outils de communication supplémentaires, ces pages permettent de recueillir et transmettre rapidement l'information émanant de l'Udaf et de ses associations adhérentes et d'annoncer les événements de l'Udaf. Cette année plus de 700 personnes sont abonnées à notre page Facebook et la page Instagram est en développement.



De même, Mme PLASSARD, M. BELLEVILLE et les salariées Institution ont rencontré le 24 octobre 2023, Mme Adeline NONCIAUX, Créatrice de « la duchesse » et « la duchesse kids », guides pour les futurs et jeunes parents, faits par des mamans et 100% local.

06



Ces rencontres permettent à l'Udaf des échanges riches et diversifiés. Elles mettent en lien les acteurs de terrain et permet à l'Udaf de rester au plus près des besoins du territoires et des innovations existantes.

Campagne de remerciements à nos bénévoles en décembre 2023

En décembre 2023, nous avons relayé une grande campagne nationale lancée par l'Unaf pour remercier tous nos bénévoles pour leurs actions quotidiennes au service des familles à travers leurs représentations, leur rôle d'administrateur et/ou de membre du Bureau, leur participation à la réalisation des événements du réseau familial tout au long de l'année...



Les actions marquantes au sein de l'Uraf BFC en 2023 :

Pour le développement de la coordination régionale :

La mise en valeur des activités développées au bénéfice des familles, l'organisation de la coordination régionale et la représentation des familles auprès des pouvoirs publics a mobilisé les instances de l'Uraf : **11 réunions institutionnelles régionales**

Dans une logique de travail en réseau, les Udaf et l'Uraf s'ouvrent à des méthodes collaboratives souples qui peuvent prendre différentes formes et être à l'initiative de différents acteurs du réseau. La coordination régionale s'organise autour :

De groupes de travail pilotés et organisés par l'Uraf :

- Groupe de travail « Communication »
- Groupe de travail « Observatoire »
- Groupe d'échanges sur les Points Conseil Budget.

De réunions d'informations et d'échanges organisées par l'Uraf :

- Réunions Présidents-Directeurs.
- Réunions des Professionnels des Udaf sur la nouvelle démarche d'évaluation des ESSMS.
- Réunion des Représentants familiaux dans les Caisses d'Allocations Familiales en BFC.
- Réunion des Représentants familiaux dans les Conseils de familles des départements de la région.

De groupes de travail à l'initiative d'Udaf ouverts aux autres Udaf de la région :

- Réunions des Directeurs.
- Réunions des Responsables des ressources humaines.
- Réunions des services : information et soutien aux tuteurs familiaux.

De groupes de travail nationaux :

- Réunions des Uraf de France pour de l'échange de pratiques. D'un accueil de réunions Unaf décentralisées :
- Réunion du Comité national de développement associatif.
- Réunion sur le document unique de délégation dans les Udaf.



De travaux conjoints :

- Construction d'une démarche commune pour choisir un organisme évaluateur des Udaf et s'emparer du nouveau référentiel.

Evaluation de la qualité ESSMS

Pour donner la parole aux familles et développer l'expertise du réseau Udaf/Uraf BFC

06

25 instances régionales où l'intérêt des familles est défendu par un réseau de Représentants bénévoles actifs.

Un Observatoire de la famille :

Enquête :

Quels arbitrages et changements d'habitudes les ménages opèrent-ils face à l'augmentation des prix de l'énergie ?

L'Observatoire les a interrogés en janvier 2023. Le rapport a fait l'objet de plusieurs présentations : A la journée dédiée au Point Conseil Budget organisée par l'Udaf 70, à l'Assemblée générale de l'Unaf, des Udaf...

2 enquêtes régionales via le réseau Unaf :

Comment les familles de la région réussissent à concilier leur vie familiale et leur vie professionnelle ?

L'Unaf a lancé une grande enquête via Opinion Way en novembre 2022.

L'Uraf a analysé les résultats en 2023. Comme pour toutes les enquêtes un dossier avec des préconisations a été établi.

Désir d'enfants :

Sur ce même format, l'Uraf s'est associé aux travaux de l'Unaf pour mesurer l'écart entre le désir d'enfant et la réalité. Les travaux seront rendus au printemps 2024.



2 enquêtes de satisfaction pour les Udaf

Comment sont perçues les Udaf de leurs partenaires ?

Les travaux lancés en 2022 ont pris fin en 2023. 7 Udaf ont interrogé leurs partenaires à l'aide de l'Observatoire de la famille.

Comment les Usagers perçoivent le service rendu par les Udaf ?

Une enquête construite en 2023 en lien avec le nouveau référentiel d'évaluation des ESSMS sera lancée début 2024.

Webinaire : « Pourquoi construire des chiffres pour représenter les familles ? »

L'Uraf a animé un webinaire organisé par l'Unaf sur l'utilité de construire des données et sur la manière de le faire.

Pour mettre en valeur le poids du réseau :

Développement d'outils de communication

Des documents internes « Flash info réseau BFC »
Refonte du site internet de l'Uraf intégrant l'activité régionale et toutes les spécificités des Udaf.

Rencontres

Le Commissaire à la lutte contre la pauvreté de Bourgogne-Franche-Comté : Face à la nécessité d'aider les familles en difficultés budgétaires, le réseau a défendu le dispositif des Points Conseil Budget et mis en garde les autorités face au retrait des financements du Microcrédit.

La Présidente de l'Uraf a rencontré le Directeur de l'ARS et son équipe.



Prévisions d'actions 2024 # 07

Cercles de parents

L'Udaf Côte d'Or, du Doubs et de Saône-et-Loire et le réseau des puéricultrices de Bourgogne-Franche-Comté, poursuivront tout au long de l'année 2024 l'action : « *Les Cercles de Parents* », avec un financement de la DDETS, de l'Agence Régionale de Santé Bourgogne-Franche-Comté et de la CAF de Côte d'Or.

Ces cercles de parents ont pour objectif de soutenir et de guider les parents durant les trois premières années de vie de leurs enfants. Ces moments de partage et de conseils permettent d'accompagner la parentalité avec des actions collectives.

De nombreux sujets seront abordés en fonction des souhaits des parents présents : Les difficultés de sommeil, la gestion des émotions, les différentes étapes de la diversification alimentaire, les difficultés relationnelles et éducatives...

Chaque famille peut bénéficier de trois séances de la naissance aux trois ans de leur enfant. Les parents sont libres d'utiliser les séances lorsque cela leur est le plus utile.

Ateliers Parents en collaboration avec une communauté de communes

Les Relais Petite Enfance et les communautés de communes de Beaune et de Saint Apollinaire, en collaboration avec l'Udaf, proposeront en 2024 plusieurs rendez-vous thématiques à destination des parents de leur secteur. Les thématiques de ces ateliers sont retenues en fonction des demandes des parents.

L'Udaf participe à ces rendez-vous et propose les intervenants correspondants.

Formation des professionnels de la petite enfance de la ville de Dijon à la prévention et au repérage des maltraitances sur mineurs

Après la conférence-débat du 23 mars 2023 sur le thème des violences sexuelles sur mineurs, Mme Kildine Bataille, l'élue de Dijon, souhaiterait que



L'Udaf réalise une journée de formation des professionnels de la petite enfance de la ville de Dijon sur ce sujet. L'Udaf en partenariat avec la ville de Dijon sensibilisera ainsi, le 13 mars 2024, l'ensemble de ces professionnels, à la prévention et au repérage de la maltraitance sur mineurs.



Poursuite du Plan Local de Développement Associatif (PLDA)

- Poursuite des groupes de travail PLDA sur les 2 axes de travail : **Prospecter et Animer**

L'Udaf est à la recherche de nouvelles associations qui pourraient adhérer à l'Udaf et organise des rencontres pour mieux faire connaissance avec nos associations adhérentes.

- **Les Rendez-vous des Associations adhérentes**

Ce sont des temps d'échanges avec les associations adhérentes à notre Udaf. La Présidente de l'Udaf, recevra des responsables associatifs d'associations familiales adhérentes à l'Udaf 21, ainsi que des Président(e)s de Fédérations.

- **Les rencontres avec des associations non-adhérentes**

L'Udaf poursuivra ses rencontres avec des associations et des partenaires. Par ce biais, elle continuera à rencontrer des associations qui œuvrent pour les familles du département mais qui n'adhèrent pas à l'Udaf. Les objectifs sont de mieux connaître leurs missions, de former un réseau et de leur proposer éventuellement l'adhésion à l'Udaf lors que cela est possible.

Lire et Faire Lire en 2024

Pour l'année 2024, nous avons pour projet d'étendre l'action LFL dans les milieux ruraux, de participer à la prochaine édition de « Partir en Livre » et d'utiliser l'outil de gestion national Lire et Faire Lire.



Guides des aides à destinations des 16-25 ans en Côte d'Or

Ce guide des aides à destination des jeunes de 16 à 25 ans en Côte d'Or recense une centaine d'aides dans 50 organismes. Remis à jour en 2024, il sera réimprimé à 1500 exemplaires.

Perspectives du service Mesures de Protection Juridique (SMPJ) pour 2024

En collaboration avec l'adjointe chef de service, le SMPJ continue son travail autour de trois axes principaux :

- Poursuite du travail d'amélioration du suivi des inventaires et patrimoine avec la déléguée référente du suivi inventaires, patrimoine immobilier et le service comptabilité.
- Poursuite des rencontres régulières avec les majeurs protégés
- Continuité du travail de collaboration avec les partenaires :
- Présentation du dispositif « mesures complexes » à de nouveaux partenaires à l'automne.

Suivi de formation :

- Formation par Unafor sur l'éthique professionnelle en janvier et mars 2024

Ce travail partenarial ainsi que le suivi de formations en lien avec notre public nous aident à mieux nous situer dans notre mandat.

Les limites de notre intervention sont en effet souvent questionnées par les partenaires et les familles.

Pour accompagner les publics en évolution, il nous faut mieux connaître mutuellement nos missions dans des contextes médico-social et social en perpétuel mouvement.

Service d'Information et de soutien au budget Familial (SISBF) en 2024

Point Conseil Budget (PCB)

L'Udaf Côte d'Or continue de développer son Point Conseil Budget et développe des partenariats à l'aide du personnel mis en place en 2022.

Soutenu par l'Unaf, le réseau des Udaf est devenu le premier réseau de PCB en France.

Notre Union Départementale forte de son label, signe de son expertise en matière d'accompagnement budgétaire, va œuvrer pour lutter contre la paupérisation, la précarité et la vulnérabilité des populations et plus particulièrement de certaines catégories d'entre elles.

Il a pour objectif de prévenir les difficultés budgétaires des familles et de répondre au traitement des situations de mal-endettement voire de surendettement.

Il a une vocation **préventive** et **curative** des difficultés financières. C'est une réponse complémentaire aux autres mesures et dispositifs d'accompagnement qui existent dans le département.

Service d'Information et de soutien au Tuteurs Familiaux (SISTF) pour 2024

Vous retrouverez en 2024, la feuille du SISTF. Cette lettre interne vous renseignera sur l'actualité, sur les tuteurs familiaux, les dates des réunions à thème comme « Préparer et établir le compte annuel de gestion, sauvegarde de justice, curatelles, tutelles, habilitation familiale, les actes fondamentaux, et les droits et devoirs des personnes en charge d'une mesure de protection ... ». Les réunions collectives avec les tuteurs familiaux ou les futurs tuteurs familiaux et les interventions auprès d'associations partenaires seront poursuivies tout au long de l'année

Le conseil des bénéficiaires en 2024

Cette année, le conseil des bénéficiaires a décidé de plancher sur quelques sujets d'actualité :

Les « arnaques internet ou téléphoniques » : Une plaquette (accessible à tous) va être diffusée à l'ensemble des majeurs protégés.

« Les petits gestes du quotidien en faveur de l'écologie » dont le sujet sera mis à l'ordre du jour de la prochaine réunion générale et dans la gazette n°11.

« Les directives anticipées » : Une réflexion est en cours afin de trouver la meilleure façon d'aborder ce thème sans dramatiser et grâce à des documents très adaptés.

Tous ces projets sont travaillés de façon interactive et participative, avec projection sur écran. Le groupe est très dynamique et toujours mobilisé et motivé.

Evaluation interne et externe en 2024

En mars 2024, une enquête sera effectuée au sein de l'Udaf de Côte d'Or (comme dans toutes les Udaf de la région Bourgogne-Franche-Comté), à destination des Majeurs Protégés avec pour objectif d'améliorer le service SMPJ.





Annexes

08

LISTE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES ADHERENTES A L'UDAF

MOUVEMENTS À BUTS GÉNÉRAUX

Familles de France



3 associations

Association Familles Dijonnaises – Familles de France de Fontaine-lès-Dijon – Association Familles Talantaises

Missions

Les associations Familles de France de Côte d'Or défendent les intérêts des familles. Elles ont une action globale d'entraide, de représentation, de défense et d'éducation permanente recouvrant l'ensemble des aspects de la vie familiale.

Activités

Ces associations organisent chaque année plusieurs Bourses aux vêtements et Bourses aux Jouets. Celles-ci ont pour but de permettre aux familles de Côte d'Or, de pouvoir vendre et/ou acheter des vêtements ou jouets d'occasion. Les familles peuvent ainsi apporter leurs vêtements qui sont enregistrés et préparés pour la vente, qui a lieu quelques jours plus tard. Les vêtements ou jouets invendus sont récupérés par les dépositaires ou donnés à l'association. L'association prend un faible pourcentage sur les ventes des différents articles. L'association Familles Dijonnaises tient également un dépôt-vente, "LA FRIPERIE" qui propose également des vêtements d'occasion à très bas prix à la Maison Phare Extension de la Fontaine d'Ouche à Dijon.

Fédération Familles Rurales Côte d'Or



6 associations

FR Ahuy – FR Arc-sur-Tille – FR Grosbois-en-Montagne – FR Sombernon – FR Vitteaux – FR « les loups affamés » d'Esbarres

Missions

Rassembler les familles et les personnes vivant en milieu rural et assurer la défense de leurs intérêts matériels et moraux. La Fédération Familles Rurales regroupe à l'heure actuelle, 1 650 adhérents en Côte d'Or, répartis dans 17 associations locales.

La Fédération Familles Rurales aide à :

- la création de nouvelles associations locales (rédaction des Statuts, réalisation de l'Assemblée Générale constitutive...)

- la gestion du personnel des associations locales pour l'établissement des feuilles de paie et des contrats de travail par exemple.

La Fédération propose également des formations telles que des formations au BAFA.

La Fédération est agréée comme organisme de formation et de défense du consommateur.

08

Activités

Beaucoup d'associations locales gèrent des services d'accueil de la petite enfance et organisent des activités sur le temps périscolaire : halte-garde garderie, structure multi-accueil, garderie périscolaire, centre de loisirs, aide aux devoirs...

Les associations Familles Rurales proposent aussi fréquemment des activités sportives et culturelles sur la commune telles que la gym volontaire, le yoga, la peinture, le théâtre etc...

Elles organisent également des manifestations ponctuelles (vente de fleurs, thé dansant, loto, vide grenier etc...)

Les activités et les services des associations Familles Rurales sont développés en fonction des besoins locaux des familles et s'y adaptent.

Union Départementale Confédération Syndicale des Familles



6 associations

CSF Chenôve - CSF Dijon – CSF Longvic - CSF Neuilly-les-Dijon – CSF Quétigny – CSF Talant

Missions

Assurer la défense et la représentation des intérêts généraux des familles, en particulier en qualité d'usagers et consommateurs de biens et services, de parents d'élèves et de retraités.

Activités

Plusieurs CSF mènent une action d'accompagnement scolaire. L'accompagnement scolaire des enfants vise en effet à soutenir les parents dans leur rôle de parents en les rapprochant de l'univers scolaire de leur enfant pour y prendre toute leur place.

Plusieurs CSF mènent également des actions de soutien à la parentalité dans le cadre du Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP). Elles mènent des actions qui s'adressent aux parents et plus particulièrement à ceux qui bénéficient de l'accompagnement scolaire pour leur enfant, sous forme de sorties familiales, de fêtes du jeu... L'ensemble du dispositif constitue une forme de prévention en permettant aux enfants comme aux parents de mieux s'insérer dans la vie de leur commune et d'y prendre toute leur place.

Enfin, certaines CSF mènent les autres actions suivantes : ludothèque, UPE Parents d'élèves, service défense du consommateur, défense des locataires dans l'habitat social, aide aux familles surendettées pour constituer leur dossier de surendettement, bourse aux jouets.

Union des Familles Laïques



2 associations

UFAL Beaune et sa périphérie – UFAL Dijon

Missions

L'UFAL de Côte d'Or a été créée en 2006 pour promouvoir l'indépendance du mouvement familial laïc et proposer une gestion de l'état et de l'entreprise préservant d'abord l'intérêt des citoyens afin que toutes les familles, notamment les plus nombreuses soient entendues.

L'association vise à venir en aide et à représenter les plus nombreux sans distinction.

L'UFAL est laïque, afin que ses propositions s'adressent à tous en dehors de toutes pressions. Le principe de laïcité est une attitude philosophique respectueuse et pratique qui suppose une totale séparation de la sphère publique et de la sphère privée.

Activités

Leurs différentes actions sont :

- La tenue de permanences sociales et de consommation ainsi que de conseils juridiques,
- La tenue d'actions concernant la défense des services publics et de la sécurité sociale et concernant la défense et la représentation des malades et des usagers du système de santé.

L'UFAL est en mesure d'organiser des débats publics sur différents thèmes, concernant la santé publique, l'école, les hôpitaux.

Fédération des Associations Familiales Catholiques de Côte d'Or

**3 associations**

AFC Auxois Morvan - AFC Beaune – AFC Dijon et sa périphérie

Missions

Les AFC - Associations Familiales Catholiques - ont pour mission de soutenir, promouvoir et défendre (le cas échéant) la famille. Il s'agit d'actions concrètes - organisation de conférences et de journées de rencontres entre les familles, accueil de nouveaux arrivants, bourses aux vêtements, newsletter d'information - mais aussi d'interventions auprès des élus locaux.

Ce mouvement est ouvert à toutes les familles, en se référant à l'enseignement social et familial de l'Eglise et aux valeurs qu'il porte.

Activités

Les Associations Familiales Catholiques de Côte d'Or ont souhaité privilégier la proximité - moments festifs, accueil des nouveaux arrivants... - et le soutien aux parents dans l'éducation par des conférences, des formations et par des groupes de paroles : les chantiers Education. Ce sont des groupes de 8 à 10 parents qui se réunissent une fois par mois, dans le respect de la diversité des situations et des origines, pour revoir et enrichir leurs expériences quotidiennes d'éducation et chercher à valoriser les missions respectives du père et de la mère. Les échanges se font en toute confidentialité. Ils peuvent ainsi présenter les difficultés rencontrées et chercher des solutions possibles à partir d'une réflexion commune et du partage d'expérience entre les membres du groupe.

Ces associations gèrent et organisent également :

- Des actions de défense et de promotion de la famille auprès des institutions,
- Des formations d'aide à l'orientation pour les enfants,
- Une bourse aux vêtements d'enfants,
- Une collecte de jouets au profit d'une œuvre,
- Les AFC sont agréées pour la Défense du Consommateur et la Représentation des Usagers dans les Etablissements de Santé.

Fédération Association Familiale Protestante de Chenôve

3 associations

AFP Chenôve – Association Eclat Dijon – Association « La Hutte du Berger » d'Auxonne

**Missions**

L'AFP a pour objet la défense des intérêts matériels, financiers, moraux et spirituels des familles résidant dans le département de la Côte d'Or et, plus spécialement, de celles dont les membres adhèrent à l'association

Activités

- Distribution d'une aide alimentaire grâce à un partenariat avec la Banque alimentaire
- Service d'échange de biens matériels et compétences
- Pôle éducation : école des Sarments de la maternelle au CM2
- Pôle entraide : aide au déménagement, bricolage, soutien informatique
- Pôle santé émotionnelle : atelier d'écoute -pôle sport et loisirs : activité pilate et club des randonneurs
- Des cours gratuits de Français Langue Étrangère (FLE) avec une prise en charge des enfants pour qu'aucun parent ne soit exclu de ces formations pour cette raison
- Un soutien aux femmes en prison qui se retrouvent généralement dans une situation de précarité
- D'entretenir des liens conviviaux entre les adhérents membres (fête de Noël, pique-nique...)

MOUVEMENTS À BUTS SPECIFIQUES

08

ADAPEI 21



Missions

- Aider et soutenir les familles : maintenir des liens entre les adhérents dans un esprit familial,
- Rechercher des solutions et des réponses adaptées aux problèmes du handicap mental,
- Informer et sensibiliser l'opinion publique aux difficultés liées au handicap mental,
- Représenter les personnes handicapées et leurs familles auprès des Pouvoirs Publics, des collectivités locales, des organismes sociaux, des administrations...
- Permettre à tous l'accès aux loisirs,
- Entretenir les liens conviviaux entre les adhérents,
- Organiser des manifestations faisant appel à la générosité,
- Obtenir ou créer les structures pour assurer les soutiens nécessaires et permettre une existence digne et adaptée tout au long de la vie.

Activités

- Créer des établissements et des services,
- Aider les familles à trouver des solutions (établissements spécialisés, vie scolaire...),
- Organiser des conférences, journées de réflexion et de communication,
- Organiser des séjours de vacances, sports adaptés et sorties : « les amitiés du dimanche »,
- Organiser des manifestations faisant appel à la générosité pour financer les réalisations de l'association (opération « brioches », cartes de vœux...).
- Entretenir des liens conviviaux entre les adhérents membres (arbres de Noël, kermesse...).

Ecole des Parents et des Educateurs Côte d'Or



Missions

- Soutien à la parentalité en accompagnant les familles dans leurs difficultés (problèmes d'autorité, aider à poser le cadre, prévenir les violences intrafamiliales, participer avec l'école à l'éducation affective et sexuelle des enfants, à la prévention du harcèlement, gérer les écrans, l'utilisation des réseaux, la mise en scène du corps, favoriser la communication non violente, la transmission et le lien intergénérationnel).
- Reconnue d'Education populaire et complémentaire de l'enseignement public l'EPE21 propose des formations aux personnels concernés : formation à l'empathie, plus anciennement à la prise en charge de l'orphelinage et l'accompagnement du deuil...
- L'association est reliée à un réseau fédéral, la FNEPE qui permet la mutualisation des bonnes pratiques et la prise en compte des politiques publiques en faveur de la famille.

Activités

Cafés parents et groupes de parole, entretiens familiaux, ateliers de communication, analyses de pratique, conférences etc.

Association France Alzheimer Côte d'Or



Missions

- Soutien des familles et leurs malades,
- Sensibilisation de l'opinion et des pouvoirs publics,
- Contribution à la recherche, Formation des bénévoles, des familles et des professionnels du secteur sanitaire et médicosocial

Activités

L'association propose :

- Des permanences d'accueil et d'écoute
- Un "Café mémoire" qui accueille les familles et leur proche malade
- Des solutions de "répit" sont également proposées par l'association aux familles de malades Alzheimer ou qui ont des troubles apparentés :
- « Le Bistrot musical » accueille l'Aidant et son malade pour un moment d'échange, de plaisir, de convivialité. Des musiciens l'animent et font – dans la mesure du possible – travailler la mémoire à travers le chant et la musique.
- Une « Halte-relais » fonctionne à l'Escale d'Alembert à DIJON. Elle accueille également l'aidant et son malade. Elle est animée par une psychologue et deux bénévoles de l'association : discussion, musique, jeux, échanges divers, autour d'un café.
- Un « atelier bien-être » a été mis en place à l'intention de l'aidant. Il s'agit de s'autoriser à se faire du bien d'une manière simple. Par une approche progressive, douce, on parvient à se recentrer, se détendre dans son corps et ainsi à diminuer le stress et à s'apaiser.
- Plusieurs sessions de « formation gratuite des aidants familiaux » sont programmées toute l'année sur le département.
- Un « soutien psychologique » est proposé aux aidants familiaux.
- Des séjours-vacances pour le couple aidant-aidé.

Association APF France Handicap – Délégation Côte d'Or



Missions

Œuvrer pour favoriser l'égalité des chances et la démarche citoyenne des personnes en situation de handicap.

Défense des droits, représentation et revendication.

Implication des partenaires sociaux, institutionnels et politiques

Action de lutte contre la discrimination et l'exclusion.

Actions collectives pour le respect de la Loi sur l'accessibilité des voiries, bâtiments publics, transports, logements...

Activités

Accueil : Une écoute et un soutien aux personnes en situation de handicap et de leur famille.

EAAID : Un Espace d'Accueil et d'Accompagnement Individualisé Départemental (dispositif d'aide et de soutien dans les démarches de droits individuels). Tous les mardis matin au 03.80.68.24.10

Sensibilisation : Des actions de sensibilisation avec des mises en situation de handicap.

Autour d'un bon café : café musical, café du partage vie affective et sexuelle, café des arts, café dynamique

Groupes relais : Châtillon sur Seine, Beaune

Groupe Jeunes : de 18 à 30 ans.

Diverses visites, sorties, activités de loisirs sur la métropole dijonnaise

Ecole des Grands-parents Européens de Côte d'Or EGPE

Missions

L'EGPE propose aux grands-parents :

- Une écoute individuelle : juristes, psychothérapeutes, médiateurs familiaux...
- reçoivent sur rendez-vous ou par téléphone ;
- Des groupes de paroles et d'échanges ;
- Des ateliers, des manifestations festives, des sorties « découverte » ;



- Des conférences, débats, colloques sur la place des grands-parents dans la famille et la société ;
- Des formations de préparation aux années de retraite professionnelle.

L'École des grands parents européens de Côte d'Or qui a été relancée en 2021, offre d'ores et déjà à l'UDAF 21, un lieu d'accueil, d'écoute et d'échange de parole.

08

Activités

Les activités de l'École des grands-parents européens s'articulent autour de deux pôles :

- Un pôle « terrain », qui favorise par des activités vécues en commun, les rencontres entre grands-parents et entre grands-parents et petits-enfants (ainsi que les échanges au sein de la famille)
- Un pôle de recherche et de réflexion. Ce pôle de recherche a trois grandes préoccupations :
 - 1) Comment accompagner le vieillissement ?
 - 2) Quelle place pour la « génération grands-parents » dans la famille et la société ?
 - 3) Et comment mettre en œuvre une démarche prospective et créative, source d'innovations et de propositions dans le domaine de l'intergénérationnel ?

Enfance et Familles d'Adoption de Côte d'Or



Missions

EFA milite pour une éthique de l'adoption fondée sur la primauté du droit de l'enfant de pouvoir vivre dans une famille. Elle s'emploie à :

- Accompagner les personnes ayant adopté ou ayant été adoptées, ainsi que les postulants à l'adoption, tant sur le plan pratique et convivial du partage d'expériences que sur des plans plus techniques avec l'aide de notre fédération (avis sur des points juridiques, aide à la parentalité...)
- Participer à l'amélioration de la protection de l'enfance délaissée et du cadre juridique de l'adoption.
- Représenter les familles par adoption.
- Témoigner de la réalité de l'adoption.

Elle participe aux débats sur l'évolution des familles au sein de notre société.

Activités

- EFA 21 accueille les familles adoptives, celles qui recherchent un espace de convivialité et de complicité avec d'autres familles, mais aussi celles qui rencontrent des difficultés (passagères ou plus durables) d'ordre médical, psychologique ou éducatif ou qui se posent des questions. EFA 21 a mis en place un groupe de parole en 2008.
- EFA 21 accueille les postulants à l'adoption, pour les informer et les aider à clarifier leur projet et ses limites. Elle organise des réunions d'information ou des rencontres avec des familles ayant déjà adopté, des professionnels du monde social, éducatif ou médical avec thèmes et débats.
- Enfin, EFA 21 intervient auprès des pouvoirs publics locaux et des partenaires (ASE, Ecoles, Médias locaux, corps médical, etc....).

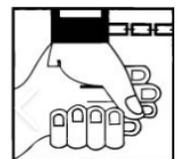
Association Le Cri

Missions

L'association Le Cri n'a pas pour objet de remplacer des services publics mais de repérer les problèmes auxquels sont confrontés la population et pour lesquels la société française n'apporte pas encore de solutions en termes de prévention ou de soins.

L'association va donc mettre en œuvre des partenariats (police, justice, services médicaux, Aide sociale à l'enfance, collectif Dijon-Prison, etc.) qui seront des lieux de réflexions, d'analyses, d'actions ou de pression pour contribuer à l'information de l'opinion publique, des pouvoirs publics et à une meilleure prise en charge politique par les différentes institutions concernées et les élus et ce, dans les domaines :

- De la Prostitution :
 - ◆ En continuant d'affirmer que celle-ci n'est pas un métier
 - ◆ En menant des actions de prévention auprès des mineurs
 - ◆ En informant les professionnels sur les liens entre pornographie et prostitution, etc.



- Des violences sexuelles :
 - ◆ en menant des campagnes d'affiches sur le consentement, sur l'égalité homme/femme,
 - ◆ en favorisant la prise de conscience qu'un enfant, un adolescent, un adulte sont sexuellement inaliénables,
 - ◆ en menant des informations auprès de groupes de pré-adolescents et d'adolescents sur la construction d'une sexualité positive.
 - ◆ en défendant la nécessité de mettre en place des structures de soins spécifiques pour adolescents auteurs de violences sexuelles.
- De l'incarcération :
 - ◆ en réclamant de réfléchir et de mettre en place des alternatives à l'enfermement
 - ◆ en donnant du sens à la sanction pénale et en permettant notamment la reconstruction de la victime et du/de la délinquant(e).
 - ◆ en incitant à la solidarité pendant l'incarcération (visiteurs de prison, lieux d'accueil pour les familles)

Association Médiation 3D



Missions

Transmettre des outils visant à améliorer la communication adultes-enfants dans le respect de chacun, au travers des activités de formation en 3 dimensions : famille, sociale et scolaire.

- Développer des formations et accompagnements :
 - ◆ A la gestion des relations et des conflits
 - ◆ Pour l'éducation à la paix et à la relation
 - ◆ A la régulation des relations au sein de la famille
 - ◆ Pour des équipes en centre social, centre de loisirs, structures accueillant des enfants et des jeunes, maison de quartier, ou structures équivalentes, pour améliorer les relations entre parents, professionnels enfants ou jeunes
 - ◆ Transmettre aux adultes la gestion positive des conflits et l'éducation à la paix en écoles, collèges et lycées
- Participer à la recherche avec d'autres associations ayant le même projet, créer des liens avec ces associations et concourir à la formation d'un réseaux formel ou informel

Binôme 21



Missions

- Favoriser les liens et échanges intergénérationnels
- Favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes volontaires du service civique
- Favoriser le maintien à domicile des séniors
- Soulager les aidants
- Développer les partenariats et actions intergénérationnelles

Activités

Mise en place d'actions intergénérationnelles par le biais de visites de convivialité chez les séniors ou en structures, mise en place d'animations collectives en structures et mise en place de cohabitations intergénérationnelles. Nous faisons appel aux bénévoles, aux jeunes volontaires du service civique et à nos nombreux partenaires afin de mener à bien nos missions.

Entraid'addict 21



Missions

- **Accueillir**
 - ◆ Accueillir avec bienveillance, chaleur et humanisme toute personne qui demande aide, soutien et information.
 - ◆ Accueillir la personne telle qu'elle est, sans jugement.
 - ◆ Accueillir de la même façon, toute personne qui propose son aide dans la réalisation de nos missions.

- **Ecouter**
 - ◆ Ecouter ce que la personne nous dit de sa vie, de son parcours, de ses objectifs, de son ressenti, de ses ressources. C'est elle l'experte de sa vie, alors écoutons-la.
 - ◆ L'écouter, c'est lui donner l'occasion de s'entendre, de se comprendre.
 - ◆ Ecouter, c'est respecter les points de vue différents.
 - ◆ Ecouter, c'est aussi encourager les initiatives.
- **Informer**
 - ◆ Informer les personnes et les familles en difficulté sur les mécanismes des addictions pour comprendre ce qui se passe et ne pas culpabiliser.
 - ◆ Informer sur les structures spécialisées en addictologie.
 - ◆ Informer sur le rôle de l'entraide dans le rétablissement.
 - ◆ Informer, c'est aussi prévenir sur les effets et conséquences des conduites addictives.
 - ◆ Informer sur la réduction des risques et des dommages.
- **Rassurer**
 - ◆ Rassurer, c'est être porteur d'espoir. Oui, c'est possible de retrouver l'équilibre.
 - ◆ Rassurer la personne en difficulté avec ses conduites addictives.
 - ◆ Rassurer son entourage.
 - ◆ Rassurer, mettre en confiance par l'accueil, l'écoute et l'information.
 - ◆ Rassurer par la confidentialité des échanges.
- **Créer du lien social**
 - ◆ Rompre l'isolement.
 - ◆ Développer le sentiment d'appartenance.
 - ◆ Reprendre plaisir à partager des activités.
 - ◆ Donner du sens à sa vie.
- **Orienter**
 - ◆ Orienter vers les structures adaptées (consultations d'addictologie, CSAPA, CARUD, SSRA, structures sociales, CHR...).
 - ◆ Orienter, c'est aussi donner des repères, tel le phare près des côtes.
- **Donner envie**
 - ◆ Donner envie, c'est motiver, travailler sur ses motivations à changer, à retrouver son équilibre de vie, sa santé.
 - ◆ Par notre propre rétablissement, donner envie de bien-être.
 - ◆ Donner envie de nous contacter, de nous rencontrer, de nous rejoindre.
 - ◆ Donner envie de continuer, de se relever.
 - ◆ Donner envie aussi de s'investir à nos côtés dans la réalisation de nos missions.
- **Soutenir**
 - ◆ Soutenir dans la difficulté.
 - ◆ Soutenir et entretenir la motivation.
 - ◆ Soutenir et encourager le changement.
 - ◆ Soutenir et consolider le rétablissement.

France AVC 21



Missions

- Améliorer la connaissance, le diagnostic et les traitements relatifs aux accidents vasculaires cérébraux
- Assurer l'entraide entre les personnes victimes d'accidents vasculaires cérébraux et leurs familles.
- Améliorer la connaissance des symptômes de l'AVC et de ses facteurs de risque.
- Savoir réagir devant des symptômes d'AVC même si ceux-ci sont temporaires
- Assurer l'entraide entre les personnes victimes d'accidents vasculaires cérébraux et leurs familles (Ecoute, conseils, propositions d'activités).

Jalmalv Dijon



Missions

- Informer nos concitoyens sur la nécessité de développer un autre regard sur la personne en souffrance
- Sensibiliser tout public, jeunes et moins jeunes, sur les droits des malades, sur la culture des soins palliatifs et de l'accompagnement

- Faire respecter les droits des patients et améliorer la qualité de notre système de santé. (représentation des usagers)
- Accompagner, c'est d'abord se former, puis s'engager fidèlement, régulièrement.
- Présence bienveillante, une écoute respectueuse, aux personnes fragilisées par la maladie grave, le grand âge, ou la fin de vie, ainsi qu'à leurs proches. Cette écoute peut-être silencieuse parfois, mais dans un silence habité.
- Exprimer sa solidarité avec un autre être humain, favoriser le maintien d'un lien social.
- Témoigner que perdre ses capacités n'est pas perdre sa dignité, celle-ci n'est pas autodégradable, et n'admet pas de degré. La dignité est inhérente à chaque être humain et n'est pas aliénable.
- Écouter, être présent avec un regard bienveillant

Activités

L'association JALMALV, de son côté, s'engage à former ses futurs bénévoles et proposer à ses bénévoles actifs des sessions de formation continue, à se soucier d'eux, les soutenir et en prendre soin.

- Accompagner des personnes gravement malades, âgées, en fin de vie, endeuillées ou des proches aidants et, pour ce faire, former des bénévoles, sans omettre par la suite de les soutenir.
- Agir dans la cité : signer des conventions avec des partenaires, faire connaître dans toutes les directions nos actions, nos valeurs, la loi sur la fin de vie, par tous les moyens.
- Faire fonctionner la « machine Association » : avoir des adhérents, élire un Conseil d'administration, un bureau, se réunir, organiser, chercher des fonds, gérer, rendre des comptes...

Fédération des Maisons Familiales d'Education



6 associations

MFR Agencourt - MFR Baigneux – MFR Granchamp – MFR Auxois Sud Morvan
MFR Quétigny – MFR Semur en Auxois

Missions

Etablissements de Formation Professionnelle par alternance, gérés par des associations de parents.

Activités :

Formation de la 4ème au BTS dans les domaines :

- De la santé, du social, des services aux personnes,
- De la production agricole et de l'utilisation du matériel, de la production animale et végétale
- Du secrétariat et du commerce
- Et préparation au concours d'Educateur Jeunes Enfants, Educateur Spécialisé/Moniteur Educateur...

Fédération ADMR de Côte d'Or



16 associations

ADMR Arnay le Duc – ADMR Pays Châtillonnais – ADMR Dijon et périphérie – ADMR Genlis – ADMR de Gevrey-Nuits - ADMR Laignes—ADMR Liernais—ADMR Sud Côte d'Or – ADMR Mirebeau sur Bèze – ADMR Pontailleur sur Saône - ADMR de Pouilly en Auxois - ADMR St Jean de Losne - ADMR de St Seine l'Abbaye – ADMR Seurre - ADMR de Vénarey les Laumes – ADMR Vitteaux

Missions

- Fédérer les associations d'Aide à Domicile en Milieu Rural du département,
- Susciter et aider la création de nouvelles associations, leur apporter un soutien technique et effectuer pour elles des travaux administratifs et comptables, les représenter auprès des organismes officiels et des pouvoirs publics du département,
- Veiller au respect des statuts, du règlement intérieur et des engagements de l'Union Nationale, signer des conventions avec les organismes publics et privés, veiller à leur application,
- Former et informer les bénévoles,
- Faciliter le recrutement et la formation initiale et permanente des personnels d'intervention,
- Développer par l'intermédiaire des Associations locales un climat familial et intensifier la solidarité, la vie sociale et l'animation dans les communes et les quartiers.

Activités

- Aux jeunes familles :
 - ◆ Multi-Accueils et Micro-Crèches,
 - ◆ Centres de loisirs et accueils de loisirs,
 - ◆ Techniciennes de l'intervention sociales et familiales (TISF),
 - ◆ Auxiliaires de Vie Sociale (AVS).
- Aux personnes âgées et handicapées :
 - ◆ Garde à domicile,
 - ◆ Aide-ménagère,
 - ◆ Service de soins infirmiers à domicile,
 - ◆ Centre de santé infirmier,
 - ◆ Portage de repas,
 - ◆ Téléalarme « Filien »,
 - ◆ Auxiliaire de vie,
 - ◆ Jardinage, Bricolage.
- Domicile Services : Réinsertion de chômeurs de longue durée qui offrent des services multiples aux particuliers : tous les petits travaux du quotidien et de la maison et aux entreprises et collectivités locales, tous types de travaux ponctuels non qualifiés.

UNAFAM Côte d'Or



Missions

Les maladies psychiques se classent parmi les pathologies les plus fréquentes. On estime à environ 1% le nombre de personnes atteintes de schizophrénie, avec un pourcentage analogue pour les maladies bipolaires. Ceci non seulement en France mais dans le monde.

Pour l'UNAFAM, il n'y a pas de schizophrènes, ni de bipolaires, mais des personnes atteintes de maladies qui restent avant tout des personnes. Les familles confrontées à de telles situations sont le plus souvent désemparées et ne savent comment réagir. Pour les aider elles peuvent rencontrer des personnes qui en parlent et qui agissent. Ces personnes se sont regroupées dans l'Union Nationale des Familles et Amis de Malades Psychiques (UNAFAM). L'accueil des familles et des proches est l'une des principales missions de l'UNAFAM. Il est exercé par des bénévoles formés à cet effet, et eux-mêmes confrontés à la maladie d'un proche. Comme pour toute maladie, il est nécessaire d'apprendre à y faire face, elles déstabilisent souvent les familles et peuvent s'inscrire dans la durée, les conduites à adopter ne sont pas innées.

Activités

Les bénévoles de l'association sont à disposition des familles qui le souhaitent pour les accueillir et les écouter mais aussi pour les informer et les accompagner.

L'UNAFAM Côte-d'Or assure ainsi des permanences au Centre Hospitalier La Chartreuse et au CHU Dijon Bourgogne, une écoute téléphonique 24h sur 24, des entretiens individuels et des groupes de paroles animés par un psychologue.

L'UNAFAM Côte-d'Or organise tous les trois mois environ des réunions d'information à destination des familles.

La délégation met régulièrement à jour son site Internet www.unafam.org/cotedor sur lequel de très nombreuses informations sont disponibles.

La délégation fait également paraître, quatre fois par an, un bulletin intitulé « Le Lien », dans lequel elle présente toutes les activités de l'association ainsi qu'un article de fonds rédigé par des spécialistes de la maladie psychique ou portant sur des sujets intéressant toute personne confrontée à la maladie psychique d'un proche.

L'UNAFAM conseille également les personnes concernées, pour tenter de garantir la continuité de leurs soins, pour aider à obtenir des ressources suffisantes, pour connaître les possibilités de logements adaptés. Elle conseille aussi les familles qui ont besoin de comprendre les relations avec la Justice.

La délégation peut aussi présenter le fonctionnement des « Groupes d'Entraide Mutuelle » (GEM). Il s'agit de lieux d'accueil où les personnes souffrant de troubles psychiques peuvent se retrouver pour des activités dans la journée.

L'UNAFAM est présente pour représenter et défendre les droits des personnes souffrant de troubles psychiques et de leurs proches dans de nombreuses instances et structures. Elle siège notamment au sein de la Maison départementale des personnes handicapées et peut aider une famille à présenter son dossier.

La Famille du Cheminot



08

Missions

La Famille du Cheminot est la seule association de type familial à la SNCF qui défend les familles cheminotes et leur offre des services. Elle a pour mission d'aider ces familles, de leur proposer des activités et de les accompagner dans la résolution de problèmes familiaux.

Ses adhérents sont des actifs et des retraités de la SNCF et de ses filiales.

La Famille du Cheminot revendique une répartition plus équitable des allocations, indemnités ou primes accordées aux familles en particulier au sein de l'entreprise,

La prise en compte du fait familial dans l'entreprise : La Famille du Cheminot demande à être associée aux travaux, études et prises de décisions des instances de l'Entreprise qui concernent les domaines touchant les familles. Elle propose l'amélioration de la réglementation concernant la situation familiale des agents mères et pères de famille...

Activités

- Le magazine de la Famille du Cheminot paraît tous les trimestres
- Un groupement d'achat fédéral ou local
- Des stages de formation
- Des vacances dans nos sites
- Des voyages à prix très concurrentiels sur tous les continents
- Un arbre de Noël et des activités
- Un médiateur qui peut vous orienter dans la résolution de vos conflits
- Diverses manifestations

Accueil Magenta

Missions

L'association sans caractère politique, ni confessionnel a pour but d'animer et de gérer une permanence ouverte aux familles et ami(e)s de détenu(e)s les jours de parloir. Outre l'accueil des familles, cette permanence a pour objectifs de les informer, de permettre qu'elles se rencontrent et qu'elles aient des contacts avec la population dijonnaise.

Activités

Permanence dans un local qui offre : téléphone, toilettes, boissons, biberonnerie, garde d'enfants.

Association des Familles Fontenoises



Missions

Association sans but lucratif donnant accès aux familles à de nombreuses activités

Activités

- Activités manuelles : Atelier tapisserie, reliure - Dorure, Mangas- BD - Caricatures, Tricot, Patchwork, Aquarelle, Peinture polychrome sur bois, meubles et autres supports, Atelier de dessin : Huile, Acrylique, Gouache.
- Formations : Atelier mémoire.
- Activités sportives : Yoga, relaxation, respiration, Gymnastique mixte adultes, Randonnées pédestres et raquettes, QI GONG et TAI CHI.
- Activités culturelles : Voyages.
- Jeux de société : Cartes, Scrabble.



Association de Leuglay Voulaines (AFVL)

Missions

Association sans but lucratif ayant pour but de rassembler les personnes vivant en milieu rural dans diverses activités

Activités

Club de jeux, danse de salon, gymnastique, yoga, sortie pedestre

08

Chouette Parents

Missions

Proposer des moments de rencontre et d'informations aux parents d'enfants de 0 à 10 ans et futurs parents à travers des ateliers, des cafés parents, des activités parents-enfants.

Activités

Organisation de café parents et de rendez-vous parents-enfants

Tenues de cafés de parents sur des thèmes touchant à : l'allaitement, la diversification menée par l'enfant, le langage signé, la communication...



Visites de Malades dans les Etablissements Hospitaliers



Missions

En Côte d'Or, l'action de VMEH se déroule dans les hôpitaux publics de Champmaillot, au Bocage, au Centre Leclerc, à l'Hôpital Général et dans les résidences de personnes âgées comme à Saulieu et Auxonne. Actuellement VMEH Côte d'Or est composée d'une centaine de bénévoles pour 10 000 heures de visites environ.

La mission de VMEH consiste essentiellement à se rendre au côté du malade alité ou du résident à raison de 2 heures par semaine. La régularité de la visite est précieuse : les personnes attendent le visiteur car des liens d'amitié se créent. La principale qualité du visiteur : l'écoute, le respect de la personne. Une formation est donnée par VMEH Côte d'Or à chaque visiteur débutant.

Activités

La principale activité de l'association est de rendre visite aux personnes malades en établissement hospitalier. L'association participe également à la semaine bleue. L'association distribue également des cadeaux pour tous les malades hospitalisés. L'association participe aux sorties et aux différentes manifestations de l'hôpital spécialement à l'Hôpital de Champmaillot .

MEMBRES ASSOCIES

08

Action Médiation Familles Formation (AMFF)



Missions

L'Association AMFF créée en juin 2016, a pour objet :

- Conduire des processus de médiation notamment dans le domaine familial conventionnel ou judiciaire lors de séparation, du divorce, de l'altération des liens parentaux en général.
- Favoriser l'autonomie et la responsabilisation des personnes au travers d'une reprise de communication en vue d'une pacification de leur conflit.
- Accompagner la construction ou la reconstruction des liens familiaux. Notamment avec l'audition de l'enfant (ex : médiation judiciaire).
- Développer toute forme de groupe de soutien à la parentalité en partenariat avec les acteurs de terrain
- Promouvoir des modes alternatifs de règlement des conflits avec des actions de formations continues à destination d'intervenants en entreprises ou autres professionnels.
- Appliquer le processus de médiation dans un champ d'intervention visant le milieu scolaire.
- Amener toutes personnes à penser, à repenser, à travailler sur la relation intra ou inter familiale avec pour objectif l'apaisement, la restauration de la communication, la reconstruction du lien.

Activités

L'Association AMFF propose sur le département de la Côte d'Or :

- Des séances d'information sur la Médiation Familiale (Individuelle ou collective), en direction du public ou de professionnels.
- Des processus de médiation familiale concernant l'aide à la décision, comment construire la parentalité après la séparation dans l'intérêt de l'enfant, organiser l'accompagnement de parents vieillissants ou handicapés, recréer du lien dans la fratrie, situation conflictuelle avec un enfant ou adolescent.....
- Des ateliers de soutien à la parentalité à visée éducative, mais aussi permettant un échange sur les pratiques de chacun - Gestion des conflits au quotidien, les écrans, la fratrie, la charge mentale, l'alimentation, les émotions, la coparentalité...
- Groupes de paroles enfant, adolescent.
- Médiation Scolaire : comment prévenir le harcèlement, et résoudre les conflits en milieu scolaire par l'apprentissage de différentes techniques éducatives.

Habitat et Humanisme Côte d'Or



Missions

L'association Habitat et Humanisme Côte d'Or est la déclinaison locale du Mouvement Habitat et Humanisme. Depuis 36 ans, pour répondre à l'exclusion et l'isolement des personnes en difficulté, Habitat et Humanisme agit en faveur du logement, de l'insertion et de la création de liens sociaux.

Résolument tourné vers l'innovation le Mouvement a développé des outils économiques à vocation sociale, pour financer et mener à bien son action.

Habitat et Humanisme s'est donné pour mission :

- De permettre aux personnes à faibles ressources, précarisées en raison de leur situation sociale, de leur âge, de leur handicap ou de leur santé, d'accéder à un logement décent adapté à leur situation et à leurs ressources.
- De contribuer à une ville ouverte à tous en privilégiant les logements situés dans « des quartiers équilibrés ».
- De proposer un accompagnement personnalisé ou collectif pour favoriser la recréation de liens et l'insertion sociale.



5 rue Nodot - 21000 DIJON
Tél. : 03.45.16.00.11

www.udaf21.fr

